

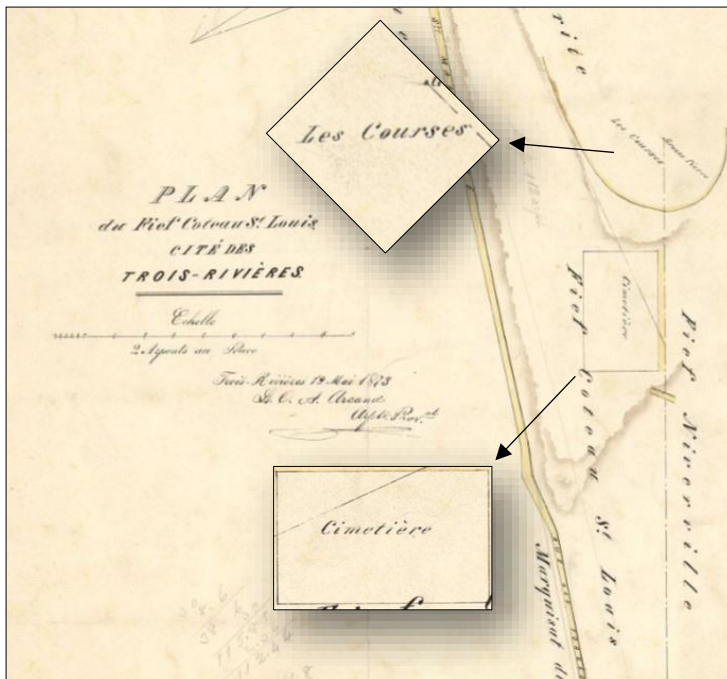
LE CAMP D'INTERNEMENT T DE TROIS-RIVIÈRES

L'escale involontaire d'un périple absurde

Les soldats de l'Allemagne nazie marchent sur Paris le 14 juin 1940. Deux semaines plus tard, les Allemands débarquent à Québec. En moins de quinze jours, ils sont près de 1 000 à s'installer à Trois-Rivières. Voici l'improbable histoire de l'étonnante escale des internés allemands sur les terrains de l'Exposition entre juin et août 1940.

Introduction

Au plan géographique, Trois-Rivières est une succession de plateaux. Le bas de la ville fut longtemps le principal milieu de vie, tant et si bien qu'on a déplacé les morts aux limites de la ville, sur le coteau. Le lieu est idéal pour les activités extensives, les cimetières, notamment, mais également les sports et les événements à grand déploiement, le rond de course qui deviendra l'hippodrome et l'exposition agricole annuelle, par exemple. Il est peu surprenant que l'activité militaire qui mobilise Trois-Rivières dans la première moitié du XX^e siècle se transporte dans cette partie de la ville. Ce qui est déroutant, c'est le peu de traces qu'a laissé l'internement d'un millier d'Allemands et d'Autrichiens à Trois-Rivières pendant l'été 1940 dans nos livres d'histoire alors que les forces européennes s'entredéchirent sur le vieux continent.



Plan du Fief Coteau St-Louis.
Cité des Trois-Rivières, par
Louis O.A. Arcand, 1873.

Source : Bibliothèque et
Archives nationales du Québec,
cote E21S555SS1SSS20PC6C.

Pour certains auteurs, la raison est bien simple : dans la transmission des savoirs historiques, la question des opérations militaires au Canada et sur les champs de bataille d'outre-mer n'a été abordée qu'en surface. L'historien Serge Bernier rappelle le combat des intellectuels québécois contre l'enrôlement obligatoire : ce sont les mêmes qui ont gardé la parole après la guerre. « Ce qui a fait que l'on n'a jamais enseigné quoi que ce soit relié à la guerre au Québec, dit Bernier, sauf le débat entourant la conscription »¹.

Il faut ajouter à cela les enjeux de sécurité nationale et la chape du secret qui font taire les médias en temps de guerre et réduisent le champ d'investigation des historiens. Les chercheurs doivent donc s'abreuer aux mémoires, aux langues qui se délient, aux rares écarts médiatiques et aux documents officiels déclassés. Le mutisme des sources n'affecte pas que les camps d'internement. On le constate aussi envers le déploiement de l'industrie de guerre dans le milieu trifluvien, les manœuvres militaires et l'identification des lieux. Tout est contrôlé par le *Wartime Information Board*. Même si de nombreux Trifliviens sont alors impliqués dans l'aménagement d'un camp d'internement sur les terrains de l'Exposition et les opérations courantes à l'été 1940, les détails ne percolent que très peu dans la population. Ni le public ni la presse ne doivent avoir accès aux internés. Toute information à leur sujet doit être approuvée et validée par le ministère de la Défense nationale. On craint que la propagande allemande ne s'empare de précieux renseignements à des fins de manipulation intellectuelle ou même qu'elle génère des représailles contre les prisonniers alliés en territoire allemand².

Les survivants des camps d'internement canadiens, qui n'ont rien à voir avec les camps de concentration allemands en Europe, sont les premiers à aborder cet épisode dans les années 1980³. Les historiens ne commencent à écumer les archives déclassées qu'à partir des années 1990. Ce qui donnera l'excellent livre *Trop loin de Berlin. Des Prisonniers allemands au Canada (1939-1946)* du journaliste Yves Bernard et de la photographe Caroline Bergeron⁴. Aujourd'hui, une bonne partie des documents concernant cette période sont rendus disponibles par *Bibliothèque et Archives Canada* via

¹ « Prisonniers. La hantise d'une "cinquième colonne" », *Le Devoir*, 4 mai 1995, p. 3.

² Jordyn Bailey, « Arrival of the Fittest : German POWs in Ontario during the Second World War », thèse M.A. en histoire, University of Western Ontario., 2019, p. 21-22.

³ On pense notamment à Eric Koch dans son autobiographie publiée en 1981, *Deemed Suspect. A Wartime Blunder*, Toronto, Methuen, 1981, 272 p.

⁴ Yves Bernard et Caroline Bergeron, *Trop loin de Berlin. Des prisonniers allemands au Canada (1939-1946)*, Québec, Septentrion, 1995, 360 p.

*Canadiana Heritage*⁵, dont plusieurs directement en ligne. Cela nous permet désormais d'aborder le sujet de façon détaillée

L'arrivée de 1 000 internés allemands à Trois-Rivières à l'été 1940 pourrait rester à l'état d'anecdote historique. Par contre, la présence d'une majorité de réfugiés juifs ayant fui les persécutions nazies vers la Grande-Bretagne amalgamée aux prisonniers de guerre allemands, puis déportés au Canada, et le destin remarquable de certains d'entre eux qui seront parmi les plus grands scientifiques de leur époque, en font une histoire quasi irréelle, mais en tous points véridiques.

De la crise à la guerre

Plantons d'abord le décor : le terrain de l'Exposition se situe sur le « coteau ». L'homme d'affaires trifluvien d'origine juive, Moses Hart, y organise un rond de course en 1829. Des concours hippiques s'y tiennent régulièrement. L'Association agricole du district de Trois-Rivières en fait l'acquisition en 1896 pour y tenir une exposition annuelle. On y aménage de nouveaux bâtiments en bois et procède à l'électrification des lieux.

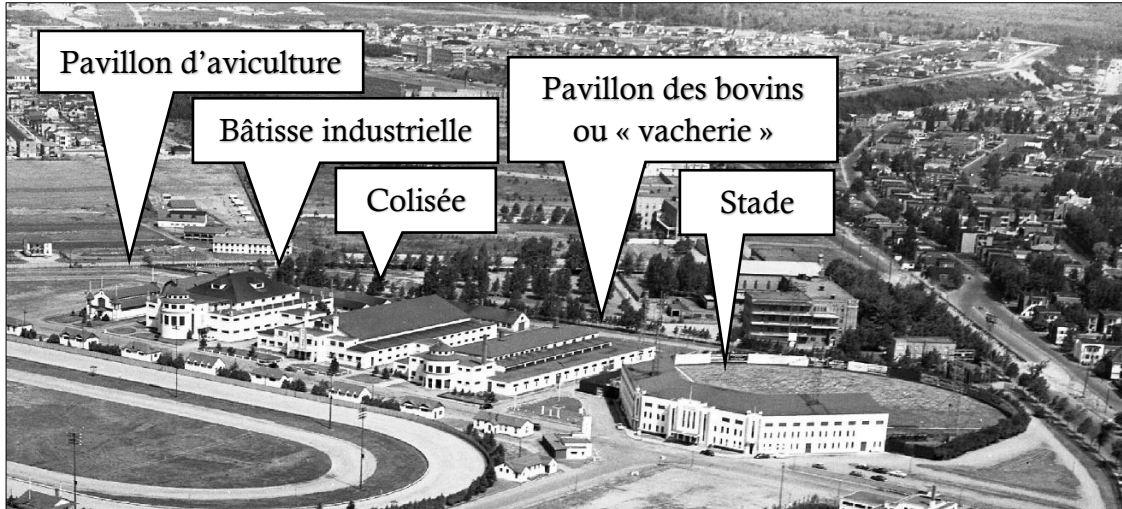


Jules Caron et Camille Lessard, Les terrains de l'Exposition, 19 mars 1938.

Source : BANQ — Trois-Rivières, fonds Jean-Louis Caron

⁵ Bibliothèque et Archives Canada (bibliotheque-archives.canada.ca/fra) et Canadiana Héritage (heritage.canadiana.ca)

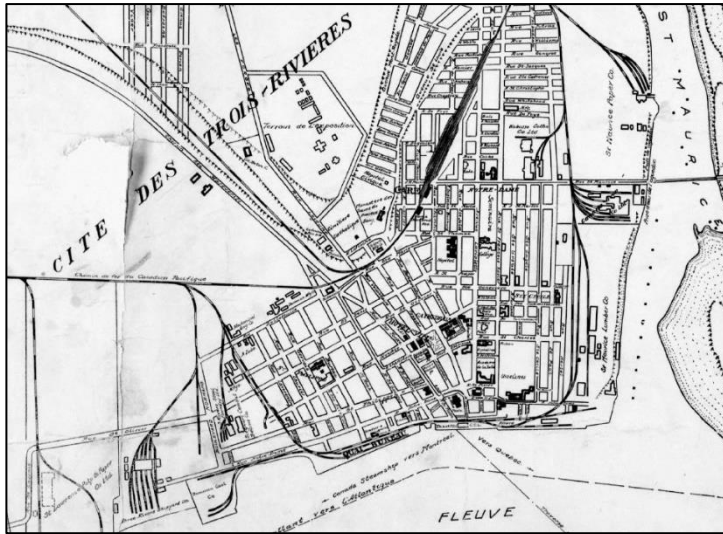
La Ville acquiert le site en 1915 et crée la Commission de l'Exposition : aux concours agricoles se greffent des prestations variées et des manèges. La crise économique des années 1930 incite la Ville à demander des subventions pour soutenir des « travaux de chômages » afin de faire travailler la population locale. L'un des principaux chantiers est celui des bâtiments du terrain de l'Exposition. Les lieux sont réinventés sous la plume d'architectes trifluviens bien connus, dont Jules Caron.



Identification des bâtiments sur le terrain de l'Exposition vers 1950.

Source : Photo de Armour Landry, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, fonds Armour Landry, cote P97S1P06885, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3234266>.

Tour à tour, le colisée, la vacherie, le stade de baseball, le « stade » de course, la porte Pacifique-Duplessis et la piscine voient le jour. Ils forment un ensemble d'influence *arts & crafts*, art déco ou *streamline*, moderne et harmonieux. Il faudra cependant attendre près de cinq ans avant que les Trifluviens puissent en bénéficier pleinement. C'est l'armée qui profite d'abord des nouvelles installations puisque la Défense nationale loue et occupe les terrains de l'Exposition entre 1940 et 1945. L'appropriation des terrains du coteau à des fins militaires ne date pas d'hier. Il s'y tient des camps et des exercices régulièrement depuis au moins la fin du XIX^e siècle. Il faut le souligner, Trois-Rivières a une longue tradition militaire qui se perpétue depuis la milice de Pierre Boucher, aime-t-on dire. Durant la Seconde Guerre mondiale, seul le stade de baseball, d'abord connu sous le nom de stade « Maurice-Duplessis », demeure accessible au public. En fin de compte, l'aménagement du parc de l'Exposition tel qu'on peut l'apprécier à la fin des années 1930 est à peu de choses près le même qu'on retrouve aujourd'hui. Parmi les bâtiments principaux, seul le pavillon d'aviculture a été démoli en 1991.



Carte des cités des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine en 1930 par Roméo Morrisette.

Source : Bibliothèque et Archives Canada, <http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=4128294&lang=fra>

Nous sommes en 1940. La télévision existe, mais demeure inaccessible sinon expérimentale. La radio est un média très répandu, cependant les journaux restent la première source d'informations. Si l'on doit décrire l'humeur du moment on pourrait évoquer une méfiance irrationnelle face à « l'autre », c'est-à-dire l'étranger. Quelques idées fascistes gagneront en popularité durant la Grande dépression et elles se mêleront au clérico-conservatisme ambiant⁶. La crise économique vient renforcer des préjugés envers les immigrants.

Les politiques du gouvernement libéral de William Lyon Mackenzie King en matière d'immigration sont assez indifférentes au sort des réfugiés⁷. La montée des tensions internationales en 1939 présage un conflit imminent. L'affaire du MS St-Louis cristallise en un seul événement les tiraillements et l'insécurité ambiants. Le 7 juin 1939, le gouvernement canadien refuse l'entrée de 907 Juifs de nationalité allemande, fuyant, pour la plupart, les persécutions du régime nazi, après avoir été refoulés à Cuba et aux États-Unis. Le navire doit rebrousser chemin et les passagers débarquent à Anvers, en Belgique : 254 d'entre-eux mourront dans les camps de concentration.

⁶ Bernard et Bergeron, *op.cit.*, p. 43.

⁷ Au début des années 1980, l'ouvrage d'Irving Abella et d'Harold Troper va plus loin : « les politiques restrictives du gouvernement canadien en matière d'immigration s'expliqueraient principalement par l'antisémitisme des dirigeants et de certains hauts fonctionnaires, et donc, par la volonté d'empêcher l'immigration juive ». Cela pourrait bien expliquer le refus d'accueillir le MS St-Louis avec à son bord des centaines de réfugiés juifs ou le temps requis pour reconnaître le statut de réfugié des internés allemands d'origine juive qui viendront par la suite. Voir Sandra Dubé, « "La force d'un pays ne se fait pas avec des immigrants". Discours des responsables politiques canadiens et québécois sur les étrangers ennemis, 1938-1945 », *Bulletin d'histoire politique*, volume 24, no 3 (printemps 2016), p. 66.



MS St-Louis dans le port de
Hambourg en juin 1939.

Source : Wikipedia,
<http://www.ushmm.org>
Photograph #88358

La crainte à l'égard des immigrants n'est pas que politique, elle est aussi idéologique : plusieurs facteurs en sont responsables dont l'instabilité socio-économique associée à la crise économique et l'idée de plus en plus répandue que des sympathisants ennemis forment une « 5^e colonne »⁸. On entend par 5^e colonne la présence de traîtres ou d'ennemis en dormance à l'intérieur d'un pays ou d'une armée. Tout un discours s'articule donc autour d'ennemis tapis dans l'ombre au sein même de la population canadienne. On présume ainsi que les immigrants allemands, italiens et japonais de première génération doivent bien entretenir quelques sympathies pour leur pays d'origine. Cet amalgame prend le pas sur le sens commun en temps de guerre et les médias le nourrissent à tous les niveaux.

Alors que le chemin vers un second conflit mondial est tout tracé, le gouvernement canadien adopte la *Loi sur les mesures de guerre* le 25 août 1939. Elle permet, notamment, la mise en place du *Règlement concernant la défense du Canada*. Dès lors, tous les Allemands arrivés au Canada après 1922 sont obligés de s'enregistrer; des 16 000 qui le feront, quelques centaines sont arrêtés et placés dans des camps d'internement⁹. La suspension des droits civils est rendue possible par *Loi des mesures de guerre*. Le tout,

⁸ L'expression aurait vu le jour en Espagne, vers 1936, alors que les troupes nationalistes des généraux Franco et Mola, se dirigeaient en quatre colonnes vers Madrid. La 5^e devait être celle dormante parmi leurs adversaires dans la capitale, prête à prendre les ennemis à revers.

⁹ Martin F. Auger, *A Social Study of the German Internment Camps of Southern Quebec, 1940-1946*, mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa, Ottawa, 2000, p. 17-18. Notons que l'immigration allemande a beaucoup fluctué au Canada après 1930. Entre 1926 et 1930, elle tourne entre 18 000 et 24 000 annuellement. Il y a une cassure en 1930-1931, alors que cette année-là elle fléchit à 14 000. L'année d'après, en 1931-1932, c'est moins de 3 000 Allemands qui immigrent au Canada. Cela correspond avec l'arrivée au pouvoir d'un nouveau chancelier : Adolf Hitler.

dans le même esprit de contrecarrer les plans et la montée en puissance de la 5^e colonne¹⁰.



Grand titre du journal *Le Canada*, du lundi 11 septembre 1939.

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec,
<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3571319>.

La France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne le 1^{er} septembre 1939. Le Canada leur emboîte le pas neuf jours plus tard. Lorsque la presse commence à évoquer la possibilité d'accueillir des prisonniers de guerre allemands, l'image de l'Allemagne nazie est telle dans l'opinion publique que leur arrivée est appréhendée de façon très négative, tant dans la population en générale que chez les politiciens. Les Britanniques attribuent la chute rapide de la Norvège en avril 1940, puis de la France en juin suivant, à la 5^e colonne. Les Nazis entretiendraient par ailleurs un vaste réseau de sympathisants en Amérique du Nord et en Europe. Ils exécuteraient les travaux de renseignement et de mobilisation de leurs compatriotes en territoire ennemi. C'est ce qui motive la détention en Grande-Bretagne d'individus potentiellement subversifs, en l'occurrence ceux d'origines allemande ou autrichienne et ceux suspectés de communisme. Il faut donc trouver rapidement un lieu pour accueillir les prisonniers nazis. Pour les Anglais, le Canada est une terre d'accueil idéale : loin des combats et disposant de vastes espaces¹¹. L'internement de prisonniers allemands au Canada est rendu possible grâce à une élégante chute de dominos.

¹⁰ « Cette crainte de la présence d'espions et de saboteurs parmi les Canadiens d'origine allemande, italienne, japonaise et d'affiliations communiste, ainsi que de la venue d'espions déguisés en réfugiés, créa un climat de tension et de suspicion envers ceux qu'on désigna comme des "étrangers ennemis" ». Dubé, *loc. cit.*, p. 65.

¹¹ K.W. Goodlet, « Number 22 Internment Camp : German Prisoners of War and Canadian Internment Operations in Mimico, Ontario, 1940-1944 », *Ontario History*, vol. 104, no 2, p. 96.



Affiche de propagande pour sensibiliser la population aux indiscretions qui pourraient filtrer jusqu'aux membres de la 5^e colonne.

Source : Domaine public.

La demande britannique

Depuis le début de l'oppression nazie sur les populations juives allemandes, l'émigration s'accroît en premier lieu dans les pays limitrophes, puis jusqu'en Grande-Bretagne. Le Troisième Reich foudroie l'Europe continentale. C'est d'abord le Luxembourg (10 mai 1940) qui capitule, puis les Pays-Bas (15 mai 1940), la Belgique (28 mai 1940), la France (22 juin 1940). Les Britanniques entreprennent prioritairement l'identification puis l'internement des « étrangers ennemis » : ils sont 80 000 au début de la guerre. Les autorités mettent en place des tribunaux, où sont appelés tous les Allemands et Autrichiens de plus de 16 ans pour mesurer leur dangerosité, qui va de A (à haut risque, internés immédiatement) à C (ne présentant aucun risque à la sécurité, libérés immédiatement).

Mais la situation change au printemps 1940. Les plus récentes victoires allemandes font craindre le pire. Par ailleurs, les différentes opérations, tant sur terre, que sur mer, ramènent un flot continu de prisonniers de guerre. Dans cette atmosphère de suspicion, le gouvernement britannique adopte alors la position la plus sécuritaire

possible : l'internement de tous les « étrangers ennemis » masculins âgés de 16 à 60 ans qui habitent à moins de 50 milles des côtes. Cela s'applique sans distinction à tous ceux qui possèdent un passeport allemand ou autrichien, qu'ils soient de religion juive ou non¹².

La situation britannique est préoccupante et la menace d'une invasion allemande est bien réelle. Les bombardiers du Troisième Reich pilonnent maintenant l'Angleterre et des milliers de prisonniers de guerre britanniques sont déjà entre les mains allemandes. « En ce sens, rappelle l'historien Jean-Michel Turcotte, les 44 000 prisonniers britanniques détenus par les Allemands concèdent un rapport de force nettement en faveur de Berlin dans les négociations relatives aux traitements des captifs. L'appréhension des représailles envers les prisonniers devient alors une composante centrale dans le processus décisionnel britannique »¹³. Le choix d'envoyer des internés allemands outremer n'est donc pas prise à la légère par le gouvernement britannique. On s'inquiète, notamment, de la réaction des Allemands : considéreront-ils ce mouvement de prisonniers comme une entorse à la Convention de Genève, dont les deux belligérants sont signataires? La crainte est fondée. Elle n'est toutefois pas suffisante pour freiner le gouvernement dans sa démarche d'évacuation des internés outremer. D'ailleurs, cette intervention pourrait bien suivre la Convention dans son esprit le plus large : « "Dans le plus bref délai possible après leur capture, les prisonniers de guerre seront évacués sur des dépôts situés dans une région assez éloignée de la zone de combat pour qu'ils se trouvent hors de danger" »¹⁴. En mettant un océan entre les prisonniers de guerre et le théâtre des affrontements, Londres respecte la Convention à la lettre. La Grande-Bretagne désire surtout transférer les prisonniers allemands en dehors de leur territoire pour décharger la pression sur le pays, alors que les Alliés tombent les uns après les autres. De façon pragmatique, on craint que l'invasion allemande s'étende bientôt aux îles britanniques. La déportation d'internés de tout acabit viendrait aussi soulager le nombre de bouches à nourrir et l'affectation de soldats à des tâches de gardiens de camps d'internement. Pour les Britanniques, le choix de deux dominions, l'Australie et le Canada, pour y envoyer des étrangers ennemis, est des plus logique. La Grande-Bretagne compte sur leur rattachement au Commonwealth, mais il faudra quand même se montrer persuasif et insistant¹⁵.

¹² Josef Eisinger, *Flight and Refuge. Reminiscences of a Motley Youth*. S. 1, s.é., p. 63.

¹³ Jean-Michel Turcotte, *Comment traiter les « Soldats d'Hitler »? Les relations interalliées et la détention des prisonniers de guerre allemands au Canada, aux États-Unis et en Grande-Bretagne (1939-1945)*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2022, p. 33.

¹⁴ Article 7 de la Convention de Genève rapporté dans Turcotte, *op. cit.*, p. 34.

¹⁵ Turcotte, *op. cit.*, p. 35.

Les nombreux échanges entre le Haut-Commissariat du Canada en Grande-Bretagne, basé à Londres et Ottawa, maintenant rendus disponibles aux historiens, en témoignent : c'est une affaire jugée urgente. En mars 1940, on dénombre seulement 257 prisonniers de guerre en Grande-Bretagne. L'opinion publique milite en faveur de l'internement systématique des réfugiés allemands et bientôt on compte 30 000 personnes dans les camps (prisonniers de guerre et réfugiés de toutes nationalités) en mai 1940. En date du 7 juin 1940, il y a 12 000 internés de nationalité allemande, dont 2 500 pronazis, considérés dangereux dans l'éventualité d'un « parachute landing » ou d'une invasion. Qui plus est, on compte désormais 5 000 prisonniers de guerre allemands, incluant 121 officiers dont la détention soulève des problèmes similaires de sécurité¹⁶.

Le 19 juin 1940, le premier ministre canadien William Lyon Mackenzie King fait connaître à la Chambre des Communes sa décision d'accueillir des prisonniers de guerre et des internés d'origine allemande. Le lendemain, les journaux en font les grands titres.

« Le Canada est disposé à se rendre au désir du gouvernement britannique et à recevoir les étrangers ennemis et les prisonniers actuellement détenus en Grande-Bretagne sur son territoire, a dit le premier ministre King aux Communes, hier. L'Office des opérations de l'internement ici se prépare à recevoir des étrangers et des prisonniers de guerre, a-t-on révélé, hier soir. Ils seront confiés à de nouveaux camps d'internement, et tenus à l'écart des internés, arrêtés au Canada, parce que l'administration est quelque peu différente. Des troupes canadiennes garderont les internés d'outremer »¹⁷.

Outre les internés déjà présents au Canada, on ouvre les portes aux prisonniers de guerre et aux « étrangers ennemis », dont de nombreux Allemands et Autrichiens de religion juive. C'est le grand paradoxe de cette situation : les Allemands fuyant l'Allemagne nazie se retrouvent repoussés par leur pays d'accueil, la Grande-Bretagne, vers le Canada.

Les principaux intéressés, eux, ne l'apprendront pas immédiatement. Installés dans les camps d'internement britanniques depuis quelques semaines, on les informe, au début de juillet 1940, qu'ils seront déplacés ailleurs. On laisse même miroiter aux plus dociles d'entre eux qu'ils seront déportés vers une destination inconnue, qui pourrait s'avérer une terre de liberté et d'opportunité. Les internés soupçonnent le Canada ou mieux,

¹⁶ Télégramme du Haut Commissaire pour le Canada en Grande-Bretagne, Londres, 7 juin 1940, *Héritage*, bobine C-5368, p. 1341. https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_C5368

¹⁷ « Le Canada consent à recevoir les étrangers ennemis et les prisonniers de l'Angleterre », *Le Nouvelliste*, 20 juin 1940, p. 4.

les États-Unis. La réception est mitigée, mais pour certains c'est l'occasion de mettre de plus en plus de distance entre eux et l'Allemagne nazie¹⁸.

L'internement au Canada

Le Canada n'en est pas à ses premières armes en matière d'internement. La Grande-Bretagne a transféré des prisonniers allemands au pays durant la Première Guerre mondiale. À cette époque antérieure au traité de Westminster en 1931, qui rendra le Canada souverain en matière de politique étrangère, l'Angleterre jouit encore d'une ascendance extraordinaire sur le pays. En 1915, 800 prisonniers issus de la marine marchande, prennent ainsi la route du Canada. Au total, le Canada accueille 3180 prisonniers au cours de la Première Guerre mondiale. Les conditions de vie qu'on leur offre sont à peu de choses près celles qu'ils auront en 1940, encadrées par la Convention de La Haye¹⁹.



Une partie du camp d'internement de Valcartier en 1915.

Source : Bibliothèque et Archives Canada, no 3 261 942, <http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=3261942&lang=fra>.

L'entrée en guerre contre l'Allemagne nazie, le 10 septembre 1939, est l'élément déclencheur de l'internement des citoyens allemands au Canada. La paranoïa, l'hystérie collective même, à l'égard d'une 5^e colonne, prête à se soulever en cas d'invasion allemande, gagne le pays. En mai, on y compte déjà 16 643 étrangers ennemis enregistrés tenus de se présenter mensuellement au registraire régional. L'internement préventif s'avère alors, pour le gouvernement canadien, le meilleur

¹⁸ Erwin Schild, *The Very Narrow Bridge. A Memoir of an Uncertain Passage*, Toronto, Adath Israel Congregation/Malcolm Lester, 2001, p. 210-211.

¹⁹ Auger, *op. cit.*, p. 7-8.

moyen de contrer la menace d'infiltration et de sabotage. Cette opération est envisagée plusieurs mois avant le début des hostilités. Déjà, au printemps 1939, le ministère de la Défense nationale évalue le nombre de ressortissants étrangers à arrêter en cas de conflits. Il circule, dans les arcanes du ministère, le nombre d'étrangers qu'il faudrait arrêter en cas de conflit. On cible les « étrangers » masculins de 20 ans et plus qui vouent publiquement allégeance à l'Allemagne, l'Italie ou le Japon²⁰. Pour le Québec seulement, on dénombre 1098 Allemands, 2937 Italiens, 12 Japonais pour un total de 4047 personnes. C'est une démarche planifiée, réfléchie, préparée même. « Leur arrestation ne sera donc pas un accident, comme le laisseront entendre après la guerre les autorités canadiennes. [Des] documents montrent clairement que toute cette opération a été décidée plusieurs mois avant le début des hostilités »²¹.

Entre 1939 et 1945, 850 résidents canadiens d'origine allemande seront internés sur 470 000 individus. L'internement de civils au Canada demeure tout de même limité chez les Allemands, à moins qu'ils manifestent des sympathies envers le fascisme ou le nazisme. L'historien Jean-Michel Turcotte précise que « plusieurs de ces personnes ont immigré avant 1933, ou encore dans les premiers mois suivant l'élection du Parti nazi afin de fuir le contexte économique, social et politique difficile que connaissait alors l'Allemagne, notamment les réfugiés juifs »²². En comparaison, durant la même période, on compte 600 internés italiens sur 112 000 individus et 20 000 internés japonais sur 23 000 individus, soit la presque totalité. Plus de 34 000 militaires allemands sont finalement internés au Canada entre 1939 et 1945. Selon la Croix-Rouge, ces 34 000 prisonniers de guerre allemands sont ainsi ventilés : 3 000 en 1940, 2010 de plus en 1941, 19 530 en 1942 et 10 000 de plus en 1944, pour un total de 34 540 individus. Par comparaison, ce sera 10 fois plus du côté américain, qui n'entre en guerre qu'en décembre 1941.

Lorsque la Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Allemagne le 1^{er} septembre 1939, 70 000 réfugiés allemands et autrichiens se retrouvent en Angleterre fuyant le régime nazi depuis 1933²³. À partir du moment où le Canada accepte de recevoir des « étrangers ennemis » tels que désignés par le gouvernement britannique, le 19 juin 1940, on met en place un cadre administratif dont Édouard de Bellefeuille Panet, héros de la Première Guerre mondiale, est la tête dirigeante. La Défense nationale le place à la Direction des opérations d'internement, nouvellement créée. Cette dernière met sur

²⁰ « G.S. Notes on German, Italian and Japanese Alien Population of Canada derived from figures supplied by Dominion Bureau of Statistics », *Heritage*, bobine C-5368, p. 105, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_C5368

²¹ Bernard et Bergeron, *op. cit.*, p. 46-48.

²² Turcotte, *op. cit.*, p. 37.

²³ Bailey, *op. cit.*, p. 11.

pieds deux autres organisations pivots : « le Veterans' Guards of Canada, groupe de vétérans de la Grande Guerre, pour pallier le manque d'effectifs de la police militaire et le Canadian Provost Corps, responsable des camps »²⁴. Il reste à déterminer où ils seront logés. Le jour de l'acceptation du Canada à recevoir les internés, le brigadier général Panet informe le ministère de la Défense nationale qu'il n'y a seulement que quatre camps susceptibles de les détenir : Mimico Industrial Farm (1940-1944), à 15 kilomètres à l'ouest de Toronto, pourrait recevoir 350 leaders nazis, Fort Henry à Kingston (1940-1943) en Ontario, 500 internés allemands, Calydor Sanatorium à Gravenhurst (1940-1946), en Ontario, 139 officiers et 300 prisonniers d'autres rangs et Lake Sulphite Plant, Red Rock (1940-1941) en Ontario, 1783 internés d'origine allemande. Du même souffle, on propose la mise en place d'un réseau de camps temporaires : London Exhibition pouvant accueillir 1000 internés italiens, l'île Sainte-Hélène ou camp « S » (1940-1943) 384 prisonniers de guerre de divers rangs et Trois-Rivières ou camp « T » (1940), 1000 prisonniers de guerre de rangs divers. Ainsi, le Canada est prêt à accueillir 6 000 internés. Il rejoint le nombre d'internés que la Grande-Bretagne compte effectivement envoyer au Canada ventilés de cette façon : 2283 internés hostiles, 350 leaders nazis qui devront faire l'objet de mesures spéciales, 1 500 internés italiens, 1684 prisonniers de guerre de rangs divers et 139 officiers prisonniers de guerre; pour un total de 5 956 internés²⁵.

La catégorisation des individus

Le traitement des prisonniers de guerre est encadré par la Convention de Genève. Or, les internés britanniques, tous considérés comme des « étrangers ennemis », comptent aussi un grand nombre de migrants ayant fui l'oppression du régime nazi, des hommes juifs pour la plupart, mais pas seulement. La catégorisation des individus permet aux autorités britanniques d'évaluer les risques associés à leur présence. Toutefois, elle ne fait pas de distinction entre les Allemands prisonniers de guerre et ceux ayant spécifiquement quitté l'Allemagne du Troisième Reich pour des raisons humanitaires. Pour ces derniers, c'est le début des ennuis et l'amorce d'une situation kafkaïenne.

Dès septembre 1939, des tribunaux anglais définissent leur statut en les catégorisant A, B ou C. La catégorie A regroupe les suspects présumés dangereux, internés d'office. Les individus de catégorie B comprennent les étrangers dont l'attitude envers la Grande-Bretagne n'est pas clairement établie. Reste ceux reconnus pour leur loyauté

²⁴ Turcotte, *op. cit.*, p. 37-38.

²⁵ Lettre du brigadier-général E. de B. Panet, directeur des opérations d'internement au [Deputy Minister], Ottawa, 19 juin 1940, *Heritage*, bobine C-5368, p. 877-878, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_C5368.

aux Alliés, de catégorie C. « Cette première catégorisation concerne les ressortissants de nationalité allemande et autrichienne qui, dès le déclenchement de la guerre, deviennent des "étrangers de nationalité ennemie", c'est-à-dire toute personne qui "not being either a British protected person, possesses the nationality of a state at war with his Majesty" »²⁶. Les Juifs d'origine allemande ou autrichienne sont donc classés dans la catégorie C, mais sont du même coup privés du statut de réfugiés. Lentement, le piège se referme sur eux.

Transportés au Canada au début de l'été 1940, les internés sont à nouveau catégorisés. Le classement britannique ne tient plus. Les autorités canadiennes, par un décret en conseil datant du 31 mai 1940, les regroupent sous une seule appellation : les prisonniers de guerre de classe 1 ou 2. « Malgré la présence avérée de personnes non-dangereuses et leur connaissance, au minimum de la catégorisation alphabétique [...], les autorités canadiennes laissent de côté le classement britannique et en instaurent un nouveau, fondé sur le caractère combattant des individus »²⁷. Désormais, seulement deux critères servent à catégoriser les internés : leur nationalité et leur implication ou non dans les combats. Les premiers sont des militaires ou issus de la marine marchande; les seconds sont des civils. Comme l'observe l'historienne Annelise Rodrigo, « [ce] statut de prisonnier de guerre met tous les internés sous la protection de la Convention de Genève de 1929, mais provoque un profond mal-être chez les civils internés »²⁸. Tous les internés sont considérés comme des prisonniers de guerre. Qu'ils soient des internés en provenance de la Grande-Bretagne, des prisonniers de guerre capturés lors de combats par les Canadiens, des prisonniers politiques canadiens ou des « étrangers ennemis ». Ce manque de distinction entraîne la confusion au sein de la population et des militaires, au premier chef, qui s'attendent à devoir traiter avec de dangereux prisonniers. D'ailleurs, l'ancien et le nouveau système de catégorisation cohabitent; sans doute pour mieux coller à la réalité terrain : tout n'est pas noir ou blanc. Selon ce que nous avons pu observer dans les documents gouvernementaux, la catégorisation A, B ou C, et la différence entre militaires, prisonniers de guerre, et civils survivra dans l'opération d'internement. Au premier abord, il y a très peu de nuances dans le traitement des civils internés et des prisonniers de guerre.

Les organisations juives sont au courant. Elles s'adressent directement au Directeur des opérations d'internement, le brigadier-général Panet. Le directeur général du *United Jewish Relief Agencies of Canada*, Saul Hayes, le rencontre le 6 août 1940.

²⁶ Annelise Rodrigo, « Le "réfugié" au Canada durant la Seconde Guerre mondiale : la création anglo-américaine d'une catégorie migratoire », *Études canadiennes/Canadian Studies*, volume 86, no 1 (2019), p. 43-44.

²⁷ *Ibid.*, p. 45.

²⁸ *Idem.*

Toutefois, c'est davantage un constat qu'une prise de conscience du destin de centaines de Juifs injustement internés, puisqu'il faudra encore de nombreux mois avant une solution négociée à cette situation. En effet, la clarification n'arrivera qu'un an plus tard dans l'appareil mis en place. Les prisonniers civils sont alors transférés dans des camps de réfugiés. Un premier décret en conseil officialise d'abord l'aménagement de camps de réfugiés. « [Un] deuxième décret régleme le traitement des réfugiés et précise que l'expression "camp de réfugiés" désigne "certains camps d'internement occupés par des individus classés, jusqu'à présent comme prisonniers de guerre de seconde classe" »²⁹.

Prétendre que l'accueil des réfugiés opprimés d'origine allemande en Grande-Bretagne, puis leur internement d'un seul bloc au Canada, mêlant les civils juifs et les soldats nazis, est une injustice, c'est un euphémisme. L'amalgame causé par la catégorisation n'a pas qu'un impact administratif. L'un des réfugiés juifs de 1940, Josef Eisinger (1924 —) traduit bien ce mal-être au moment de poser pied sur le nouveau continent et d'être perçu et reçu non seulement comme des étrangers ennemis, mais de dangereux soldats nazis. Les Juifs ayant d'abord trouvé refuge en Grande-Bretagne et les prisonniers de guerre allemands doivent revêtir le même uniforme de prisonnier et partager les mêmes camps. Dès lors, leur énergie sera dédiée à se différencier des soldats d'Hitler. Il a pourtant été démontré que les autorités canadiennes étaient bel et bien au fait que les passagers de 2 des 3 navires qui les transportaient comprenaient des prisonniers de catégories B et C, jugés inoffensifs. Dans les faits, cela n'a aucune incidence sur le traitement qui leur est réservé.

Les auteurs tendent à excuser l'attitude des militaires: ils seraient incapables de discerner le traitement des uns par rapport aux autres. En contrepartie, les vrais prisonniers de guerre, ayant reçu une formation militaire, connaissent les dangers associés à la capture ainsi que leurs droits établis selon la Convention de Genève. Les civils n'y sont pas préparés. Outre l'amalgame entre prisonniers et civils, l'état d'esprit dans lequel sont les réfugiés occasionne des malentendus³⁰. Même les Juifs qui ont été injustement internés croient que leur pays d'accueil est de bonne foi et qu'il ignore qu'il reçoit non seulement des soldats capturés par les Alliés, mais aussi des chercheurs d'asile ayant fui l'Allemagne nazie. Il est toujours possible que les lignes de communication ne se soient pas rendues jusqu'aux soldats, ni même à la population en générale, qui s'attendaient à recevoir de dangereux étrangers.

²⁹ Canada and Privy Council 1941, 51, cité dans Rodrigo, *loc.cit.*, p. 51.

³⁰ Auger, *op. cit.*, p. 30.

Les premiers camps canadiens

Au début, il n'y a que des camps d'internement localisés sur des bases militaires existantes : Seebee-Kananaskis (1939-1946) en Alberta, Petawawa ou camp « F » (1939-1946) en Ontario et Valcartier au Québec. Ces installations détiennent d'abord des Canadiens d'origine allemande et italienne, ainsi que des Canadiens français aux influences fascistes. L'acceptation du gouvernement canadien d'accueillir des internés et des prisonniers de guerre allemands et italiens donne le coup d'envoi à une seconde phase de mise en place de camps d'internement, sous le commandement du brigadier général Panet. L'idée de déployer de nouveaux camps dans la société civile arrive avec la demande des Britanniques. Aux plans logistiques et sécuritaires, ces sites doivent présenter un faible potentiel d'évasion et se situer près d'un chemin de fer, le principal transport collectif de l'époque qui permet l'acheminement des troupes et des internés, d'un lieu vers un autre. On identifie ainsi 2200 sites, dont plusieurs de nature industrielle, qui pourraient être compatibles³¹.

Le gouvernement britannique va commanditer l'aménagement de vingt-trois nouveaux camps au pays, avec objectif secondaire d'en garder les coûts bas, en identifiant des installations existantes et en impliquant les internés dans différents travaux manuels. Cette solution s'avère encore plus économique grâce à l'embauche de vétérans de la Première Guerre mondiale, considérés trop vieux pour combattre en Europe³². Initialement, l'opération financée par la Grande-Bretagne à hauteur de 5 000 000 \$ prévoyait 10 camps pendant 6 mois pouvant accueillir 6 000 internés surveillés par 1200 gardiens³³. Il y en a déjà 16, de ces « Great Britain Internment Camps » au Canada en date du 18 septembre 1940³⁴; ce sont ceux qu'on identifie par des lettres, davantage par souci administratif que pour les préserver dans l'anonymat³⁵. Une partie des dépenses sont assumées par le Canada : la rémunération des internés qui effectuent du travail au pays et celle des militaires assurant la sécurité dans les camps. La Grande-Bretagne devra supporter tous les autres postes budgétaires, dont le transport des internés et le maintien des camps d'internement.

³¹ Bailey, *op. cit.*, p. 17-18.

³² *Ibid.*, p. 10-11.

³³ « Memorendum », *Heritage*, bobine C-5379, p. 844, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_C5379

³⁴ « Classification of Divisions and Establishments », *Heritage*, bobine C-5379, p. 777, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_C5379

³⁵ On lit souvent dans la documentation le nom exact de la localisation à côté de la lettre (ex. : camp « T »... Trois-Rivières).



Carte de la localisation des camps d'internement des « étrangers ennemis » dans l'est du Canada.

Source : Musée de l'Holocauste de Montréal, <https://museeholocauste.ca/en/resources-training/enemy-aliens-canada/>

En septembre 1939, les nouveaux immeubles des terrains de l'Exposition sont prêts à être livrés. La Ville de Trois-Rivières qui procède à des travaux de chômage considérables à cet endroit depuis 1938 est dès lors interpellée par le gouvernement canadien pour y déployer un camp militaire. Le lieu est idéal : même s'ils se trouvent au centre de la ville, il demeure isolé des secteurs résidentiels. La Défense nationale loue le site : une location qui a toutes les allures d'une réquisition! Dans le contexte, vaut mieux soutenir positivement l'effort de guerre. Les Trifluviens et les instances voient pourtant leur échapper le premier usage des fruits des efforts collectifs découlant de la planification des travaux de chômage. Tous les bâtiments du site changent momentanément de vocation : la bâtisse industrielle, le colisée, la vacherie, le pavillon de l'aviculture, les restaurants, le vestiaire de la piscine et l'hippodrome, sauf le stade de baseball qui demeure ouvert au public³⁶. Néanmoins, quiconque voudra y accéder devra s'identifier : « toute personne pénétrant sur le coteau devra passer au contrôle des sentinelles postées aux entrées. Il devra signer le registre qui marquera l'heure de

³⁶ Daniel Robert et Jean Roy, « Le terrain de l'exposition de Trois-Rivières : d'une crise à l'autre », *Patrimoine trifluvien*, no 2 (avril 1992), p. 4.

son entrée et de sa sortie [...] »³⁷. Ce contrôle des allées et venues sur le site témoigne des activités sensibles qui s'y déroulent.



Camp militaire à Trois-Rivières, 1942. Ce poste se situe entre la vacherie, visible sur la photo, et le stade.

Source : Appartenance Mauricie Société d'histoire Régionale, Fonds du Nouvelliste, cote N532-009.

Les premiers militaires du « régiment de char d'assaut des Trois-Rivières »³⁸ en provenance de l'île Sainte-Hélène, là où un camp est également aménagé, arrivent à Trois-Rivières le 14 janvier, alors que seulement six jours se sont écoulés depuis le début des travaux de transformation dirigés par le ministère de la Défense nationale. Les 175 soldats doivent d'abord trouver pension en ville et ne prendront leurs nouveaux quartiers qu'en février suivant. D'après l'historien Daniel Robert, « les soldats logent dans la "bâtisse" industrielle, les sous-officiers dans la vacherie et les officiers dans les petits restaurants qui longent la piste de course et dans un des vestiaires de la piscine »³⁹. Le colisée loge la salle d'exercice et des bureaux administratifs. Une salle de la bâtisse industrielle accueille le *Red Triangle Club* (YMCA) dédié aux divertissements des militaires, tandis que la porte Pacifique-Duplessis est strictement clôturée⁴⁰. Il ne suffit pas de donner une autre vocation aux immeubles. L'usage intensif des installations exige d'autres améliorations : la capacité électrique, des aqueducs et des égouts, et l'installation d'appareils de chauffage et d'acheminement de l'eau courante. Sans compter l'érection d'un garage et de

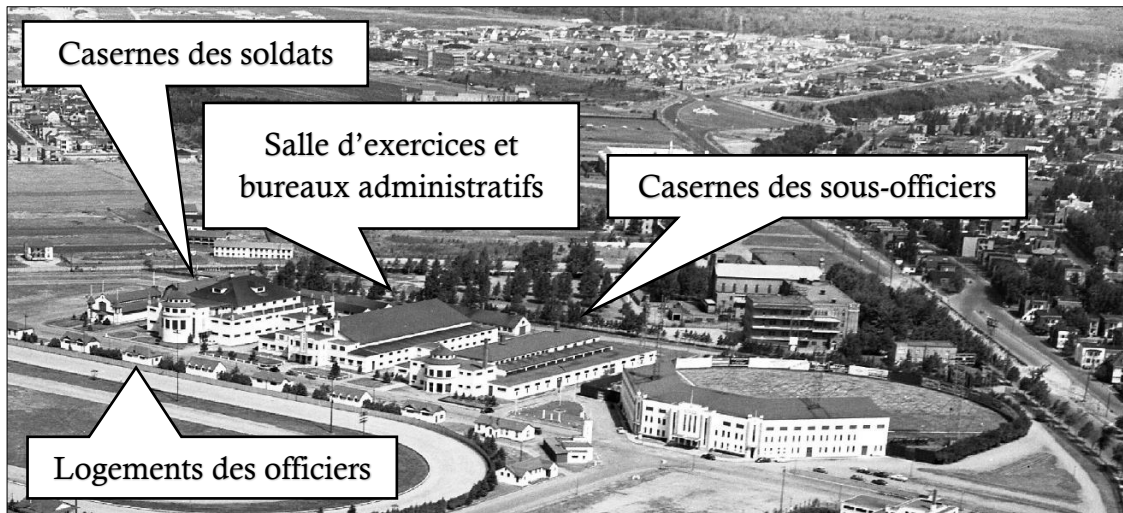
³⁷ « Les travaux continuent au terrain de l'exposition », *Le Nouvelliste*, 16 février 1940, p. 3.

³⁸ « Fin de bail », *Le Soleil*, 11 janvier 1940, p. 20. Le régiment est alors désigné sous le nom de « Three Rivers Regiment (tank) » ou de Régiment de Trois-Rivières. On le connaît aujourd'hui sous l'appellation de 12^e Régiment blindé du Canada.

³⁹ Robert, *loc. cit.*, p. 8.

⁴⁰ *Idem.*

nouveaux bâtiments secondaires⁴¹. Les journalistes ne manquent pas de superlatifs pour qualifier les récentes installations sur le coteau : « Ils ont actuellement les plus belles casernes du Canada au Terrain de l'Exposition des Trois-Rivières un édifice superbe comprenant vastes salles, dortoirs bien aérés et même une large piscine »⁴². Les journalistes n'y voient pas encore un camp d'internement, mais bien plutôt un centre d'exercices très loin des combats du vieux continent.



Identification des bâtiments sur le terrain de l'Exposition vers 1950.

Source : Photo de Armour Landry, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, fonds Armour Landry, cote P97S1P06885, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3234266>.

Le séjour du Régiment de Trois-Rivières dans sa ville d'origine est de courte durée. En mars 1940, il quitte pour poursuivre l'entraînement sur l'île de Montréal et s'installe dans des casernes à Westmount. Une partie des effectifs sera aussi affectée à la surveillance du camp d'internement de l'île Sainte-Hélène⁴³. Le terrain de l'Exposition accueille désormais l'école d'entraînement au tir à la mitrailleuse du District militaire no 4. L'endroit se transforme en véritable cité-garnison avec des centaines d'hommes : on prévoit accueillir plus de 1 500 militaires à l'été 1940, en provenance du *Royal Montreal Regiment* et du *75th Toronto Scottish Regiment*⁴⁴. On sait déjà que les terrains de l'Exposition seront réquisitionnés à cet effet jusqu'à la fin du conflit. Or, la Grande-Bretagne est sur le point de détourner ce projet.

⁴¹ *Ibid.*, p. 4.

⁴² *La Patrie*, 19 février 1940, p. 11.

⁴³ Stéphan LeBlanc, dir., *Histoire du 12^e régiment blindé du Canada*, Québec, Septentrion, 2021, p. 147.

⁴⁴ « Le camp militaire sera jusqu'à la fin de la guerre l'école d'entraînement au tir à la mitrailleuse du district no 4 », *Le Nouvelliste*, 2 avril 1940, p. 3.

L'organisation du camp « T »

Les nouveaux camps d'internement dans la société civile sont d'abord organisés dans l'est du pays, loin des populations allemandes immigrantes de l'Ouest. Présenté comme le camp « T » dans la plupart des documents d'archives, le camp trifluvien aménagé sur le terrain de l'Exposition à des fins d'internement est, selon la séquence, dans la seconde vague d'ouvertures. Il est aussi de ceux qui ferment le plus rapidement après seulement deux mois d'opération de juin à août 1940.

On sait maintenant que le camp « T » hébergera essentiellement des civils. Pourtant, l'idée d'un camp d'internement principalement occupé par des aviateurs et des marins de l'armée allemande perdure jusqu'aux années 2000. Il faut dire que la censure de l'époque conjuguée au secret et à l'accès limité aux archives militaires a retardé le dévoilement de la vérité. Craint-on l'activation de la cinquième colonne à Trois-Rivières? Sans doute. C'est du moins ce qu'avoue candidement l'un des journalistes du *Nouvelliste* qui rapporte, du bout des lèvres, la présence militaire accrue à Trois-Rivières en juin 1940 : « Nous apprenons de bonne source que de petits détachements du Régiment de Trois-Rivières, composés de 3 ou 12 hommes, arriveront ce midi par le train régulier pour prendre la garde des édifices du terrain de l'Exposition afin qu'ils ne se détériorent pas. Ces militaires auront aussi pour objectif d'enrayer le travail de la 5^e colonne que l'on dit très active »⁴⁵. La « garde des édifices », peut-on y lire. On comprend aujourd'hui qu'on faisait référence aux hommes qui auront pour mission d'assurer la sécurité et la bonne marche du nouveau camp, et qu'ils géreront davantage des individus que des bâtiments.

Cette crainte de la 5^e colonne a-t-elle prise dans la réalité? Trois-Rivières, sans présenter une population totalement homogène, compte alors une population de 42 007 individus, selon le recensement de 1941, dont seulement 72 d'origine allemande et 73 d'origine juive. Basé sur les « races », même le recensement de l'époque semble ne pas convenir qu'il puisse y avoir des Juifs de nationalité allemande! Pour ajouter à l'atmosphère suspicieuse, on fait grand état, dans *Le Nouvelliste* du 18 juillet 1940, de la formation d'un comité de protection civile : « Le comité local coopérera avec le comité provincial dans l'application de toutes les mesures nécessaires en cas d'attaque ou d'invasion par l'ennemi »⁴⁶. Au sein du comité de protection civile, il y a le service de la « colonne mobile », bienveillante celle-là, sous le commandement d'un vétéran. « Ce service, qui possédera essentiellement des attributions militaires, s'occupera de la surveillance pour prévenir le sabotage, et pour

⁴⁵ « Soldats du régiment des Trois-Rivières au parc de l'Exposition », *Le Nouvelliste*, 3 juin 1940, p. 3.

⁴⁶ *Le Nouvelliste*, 18 juillet 1940, p. 3.

empêcher l'infiltration étrangère et les agissements de la "cinquième colonne". Il prêtera son assistance à tous les autres services. Il s'occupera aussi de donner une protection active à toute la population »⁴⁷. Précaution, protection : le camp « T » s'installe dans un milieu qui craint désormais « l'étranger » et l'associe, par défaut, à l'ennemi.

Par ailleurs, comment expliquer la présence continue des soldats du Régiment des Trois-Rivières au pays alors que la guerre fait rage en Europe? Le régiment blindé aurait effectivement dû partir en Europe dès 1939, mais le Canada n'a toujours pas de char d'assaut et la Grande-Bretagne n'en dispose pas en quantité suffisante. Ils sont donc contraints de mener des exercices et de fournir des effectifs aux opérations spéciales, dont celle de l'internement⁴⁸. Pour ne pas détourner complètement le Régiment de Trois-Rivières de sa mission première, on met sur pied un second bataillon commandé par le lieutenant-colonel Raoul Pellerin. Selon les historiens du régiment, cette unité est composée de réservistes qui assurent la surveillance des internés allemands sur le coteau et logent, pour la plupart, dans leur propre famille⁴⁹.

Quelques indices précèdent la transformation du camp militaire en camp d'internement. Au début de mois de juin, *The St.Maurice Valley Chronicle* décrit la valse des régiments qui se poursuit sur les terrains de l'Exposition. Les 400 hommes en formation au *Machine Gun Training Center* du District militaire no 4 se sont repliés vers Valcartier pour faire place aux gardiens fournis par le Régiment de Trois-Rivières⁵⁰. Maintenu dans le secret par la censure, l'opinion publique spéculait sur la raison de la présence militaire à Trois-Rivières. Certains pensent même que les casernes pourraient bien fermer pour de bon sur le coteau. Cette fermeture pourrait aussi être temporaire pour l'été : on aurait entrepris d'y couper le téléphone et l'électricité. D'autres unités

⁴⁷ *Idem.*

⁴⁸ LeBlanc, dir., *op. cit.*, p. 146. L'historien Daniel Robert précise : « Il faut noter ici que les militaires envoyés en Angleterre sont des volontaires, recrutés dans tous l'est du Canada et majoritairement des anglophones. S'ils n'ont pas été envoyés en Europe dès septembre 1939, c'est qu'ils avaient besoin d'un minimum de formation : maniement et entretien des armes, tir, survie, etc. Ce minimum de formation a été donné à l'île Sainte-Hélène et, surtout, au camp Borden en Ontario ». *Correspondance de Daniel Robert à Yannick Gendron*, 26 octobre 2023.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 147. « Le 2^e Bataillon recruté à Trois-Rivières par le lieutenant-colonel Raoul Pellerin était essentiellement, à la base, un bataillon de réserve, c'est-à-dire des soldats en réserve, une relève des soldats morts au combat, dans l'éventualité où la guerre se serait prolongée. Si la guerre s'était effectivement prolongée, il y aurait sans doute eu la levée d'un 3^e Bataillon, puis d'un 4^e Bataillon » . *Correspondance de Daniel Robert à Yannick Gendron*, 26 octobre 2023.

⁵⁰ « Vacated coteau barracks may lodge third division troops », *The St.Maurice Valley Chronicle*, 6 juin 1940, p. 1.

viendraient alors y loger dès l'automne⁵¹. À défaut d'informations précises, les rumeurs se propagent. Ou est-ce de la désinformation volontaire?

On sait maintenant que les terrains de l'Exposition de Trois-Rivières sont en plein changement de vocation. Le 21 juin 1940, à peine deux jours après l'acceptation du gouvernement canadien de recevoir des étrangers ennemis, on apprend que Trois-Rivières en recevra 1 000 et que les opérations d'internement pourraient être entreprises aussi tôt que le 1^{er} juillet suivant. Une lettre du ministère de la Défense nationale confirme l'établissement du camp temporaire que le Régiment de Trois-Rivières prendrait en charge⁵². Le site trifluvien est donc identifié comme prioritaire, mais éphémère, pour accueillir les internés en provenance de Grande-Bretagne. La transformation du site en caserne, depuis janvier, lui assure de répondre aux exigences de la Convention de Genève en matière d'internement des prisonniers de guerre, essentiellement, d'offrir les mêmes conditions qu'aux soldats. De plus, le camp « T » compte des installations bien aménagées : la présence du chauffage et de l'électricité, de l'eau courante et des égouts, ainsi qu'un accès ferroviaire.



Le terrain de l'Exposition en 1965.

Source : BAnQ — Montréal, fonds Armour Landry, P97S1D6884.

L'ordre est donné d'entreprendre immédiatement l'évaluation des investissements requis pour la sécurisation des lieux. Là, l'usage ne fait plus de doute : il faut estimer la dépense pour une double clôture en barbelés qui devra ceinturer toute la propriété⁵³.

⁵¹ « Local barracks not being used », *The St.Maurice Valley Chronicle*, 13 juin 1940, p. 1.

⁵² Note de service ministère de la Défense nationale à l'officier commandant, District militaire no 4, Montreal, Ottawa, 21 juin 1940, *Heritage*, bobine C-5376, p. 4947, https://heritage/canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_C5376.

⁵³ Lettre à l'officier commandant du district militaire no 4, 21 juin 1940, *Heritage*, bobine C-5376, p. 4955, https://heritage/canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_C5376.

Cette intervention, incluant les postes de garde, s'élève à 3 000 \$⁵⁴. Rapidement, l'écart se creuse entre le coût estimé pour les travaux et le coût réel. Les dépenses en main-d'œuvre additionnelles pourraient bien en être la raison si on en croit les documents d'archives. Dès le 26 juin, 6 000 \$ de plus sont requis pour rémunérer les ouvriers civils⁵⁵. Le 29 juin, c'est 4 500 \$ supplémentaires qui sont nécessaires⁵⁶. Les fonds sont rapidement rendus disponibles par les autorités.



Les soldats profitent de la piscine du terrain de l'Exposition en juillet 1941.

Source : Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale, fonds Le Nouvelliste, N529-001.

L'activité autour des terrains ne passe pas inaperçue et elle génère son lot de spéculations que vient entretenir la presse à demi-mot. Sans dévoiler l'usage auquel les terrains sont destinés, on stipule que les soldats du Régiment de Trois-Rivières seront attirés à des tâches « spéciales », « ardues » et importantes. Les militaires trifluviens, nombreux au sein du régiment, rentrent ainsi chaque jour à la maison à la satisfaction de leurs famille et amis⁵⁷. On nimbe tout-de-même de mystère le retour des hommes du régiment. Le bataillon blindé, qui avait quitté en mars vers Montréal, devait se rattacher à la 1^{ère} division pour être envoyé outre-mer, mais subit un changement de dernière minute : la presse évoque les « services spéciaux » que devront rendre les

⁵⁴ « Financial Encumbrance, no 5525 », *Heritage*, bobine C-5376, p. 4952, https://heritage/canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_C5376.

⁵⁵ Télégramme du ministère de la Défense nationale, *Heritage*, bobine C-5376, p. 4948, https://heritage/canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_C5376.

⁵⁶ Telegramme du district militaire no 4, *Heritage*, bobine C-5376, p. 4949, https://heritage/canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_C5376.

⁵⁷ « Three Rivers Regiment will return to Coteau Barracks », *The St.Maurice Valley Chronicle*, 27 juin 1940, p. 1.

« tankers » sur le coteau⁵⁸. Sans jamais révéler le véritable usage des bâtiments ou les activités sur les terrains de l'Exposition, la presse brode quand même autour des effectifs en place lorsque des incidents s'y produisent. Par exemple, on rapporte que les soldats bénéficient d'un bassin exceptionnel pour la baignade, mais qu'un officier s'est récemment blessé à la tête en voulant plonger dans une profondeur de 3 pieds⁵⁹!

Le 11 juillet, le *St.Maurice Valley Chronicle* avance, selon des sources non officielles, que le Régiment n'y serait plus pour très longtemps et serait appelé à se soumettre à de nouveaux entraînements avant la fin de l'été⁶⁰. Nous l'avons précédemment évoqué, plusieurs documents rappellent l'aspect éphémère de l'internement⁶¹. D'ailleurs, tous conviennent que la place du Régiment de Trois-Rivières est outremer et qu'un grand nombre de militaires souhaiteraient déjà y être : « The officers and men are somewhat naturally disappointed at their failure to get overseas yet, but with conception of military plans incident on recent events, this is recognized to be inevitable and the unit is accepting this disposition made of it with the utmost philosophy »⁶². D'aucuns considèrent qu'ils devraient plutôt être sur le champ de bataille.



Le lieutenant-colonel Conrad Dorval (1890-1963).

Source : Site Internet des Fusiliers du Mont-Royal,
<http://lesfusiliersmont-royal.com/musee/fr/mediatheque-item/lieutenant-colonel-c-o-dorval/>

⁵⁸ *Idem.*

⁵⁹ « Tank for Tankers », *The St.Maurice Valley Chronicle*, 11 juillet 1940, p. 2.

⁶⁰ « Big Development of Coteau Barracks expected shortly », *The St.Maurice Valley Chronicle*, 11 juillet 1940, p. 1.

⁶¹ Lettre du colonel H. O. Lawson à l'officier commandant du District militaire no 4, Ottawa, 15 juillet 1940, *Heritage*, bobine C-5376, p. 4941, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5376.

⁶² « Big Development of Coteau », *loc. cit.*, p. 1.

En place depuis la fin du mois de juin, la structure de commandement du camp « T » est définie dans une correspondance officielle le 12 juillet 1940. L'officier commandant est le lieutenant-colonel Conrad Dorval, l'adjudant est le major Joseph A. Marchildon et le quartier-maître est le major Roméo Tanguay⁶³. Coïncidence, le même jour, la nouvelle de l'enregistrement obligatoire des hommes célibataires canadiens de 16 ans et plus tombe. On précise que les hommes mariés après le 15 juillet 1940 seront considérés célibataires⁶⁴. On veut éviter la conscription à tout prix! Cela donne lieu à une véritable course aux mariages à Trois-Rivières, comme partout au Québec. *Le Nouvelliste* signale que « [Dans] la plupart des églises on bénissait deux mariages à la fois, un dans la nef et l'autre à la sacristie »⁶⁵. Seulement dans la Cité de Trois-Rivières, c'est plus de 130 nouvelles unions en deux jours!

Dans une note de service datée du 20 juillet, le ministère de la Défense nationale fait état des travaux effectués au camp trifluvien. Les terrains sont entourés de 8220 pieds de fils barbelés supportés par des poteaux de dix pieds de haut et sécurisés par quatre tours de gardes munies d'un éclairage de sécurité conséquent. Les six restaurants utilisés un temps comme quartier des officiers du Régiment de Trois-Rivières sont transformés en hôpital pour quatre d'entre eux, l'un pour bureau et l'autre pour l'officier médical et les aides-soignants. Un système d'interphones a été installé pour permettre la communication entre les tours ou le poste de garde. Enfin, des latrines supplémentaires ont été aménagées pour permettre la séparation des groupes⁶⁶.

De Grande-Bretagne à la Belle Province

Les détails du transfert des prisonniers de guerre en juin et juillet 1940 sont sous le couvert du secret à l'époque. Aujourd'hui, nous pouvons suivre leur itinéraire à travers la correspondance du ministère de la Défense nationale et des témoignages des internés. L'un d'entre eux, Helmut Kallmann (1922-2012), qui sera de passage à Trois-Rivières à l'été 1940, édite une infolettre dans les années 1990 rassemblant et partageant les connaissances sur leur destin, dont les différents parcours des Allemands et des Autrichiens d'origine juive au Canada⁶⁷. D'autres, comme Josef Eisinger ou

⁶³ Lettre du brigadier J. P. Archambault au Directeur des opérations d'internement, Montréal, 12 juillet 1940, *Heritage*, bobine C-5376, p. 4944, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5376.

⁶⁴ « Toute personne de plus de 16 ans devra s'enregistrer », *Le Nouvelliste*, 13 juillet 1940, p. 1.

⁶⁵ « 130 mariages aux Trois-Rivières en fin de semaine », *Le Nouvelliste*, 15 juillet 1940, p. 1.

⁶⁶ Lettre du brigadier J.P. Archambault au ministre de la Défense nationale (service de la milice), *Heritage*, bobine C-5376, p. 4944, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5376.

⁶⁷ Certaines de ces lettres peuvent être consultées en ligne dans le fonds Helmut Kallmann déposé au *Leo Baeck Institute*. « Ex-Internees Newsletter : issues 7-10, 2002-2004 », *Leo Baeck Institute*, Helmut Kallmann Collection (AR 6726), https://archives.cjh.org/repositories/5/digital_objects/267907.

Erwin Schild (1920 —), ont publié leurs mémoires dans lesquels ils reprennent le contexte de leur enfermement et leur escale trifluvienne involontaire.

Ainsi, Eisinger raconte comment il est interpellé à Londres selon le légendaire ordre de Winston Churchill, premier ministre du Royaume-Uni, qui ne veut pas perdre de temps à discerner l'obédience de chaque Allemand ou Autrichien avant de les interner : « Collar de lot! », aurait-il dit, au sujet des hommes de 16 ans et plus qui n'ont pas la citoyenneté britannique. Eisinger revient sur la surprise ressentie lorsque deux policiers se présentent à son domicile, le 16 mai 1940, lui ordonnant de les accompagner. Pensant d'abord devoir simplement procéder à un enregistrement de routine, les représentants de l'ordre l'invitent plutôt à apporter sa brosse à dents⁶⁸. Il se retrouve dès lors, comme des centaines d'autres Allemands d'origine juive, considéré « étranger ennemi » et pris dans un piège dans lequel il égrènera les dernières années de son adolescence. Les exemples de détentions absurdes se multiplient. Schild évoque l'internement d'un ministre du culte anglais, mais né en Allemagne lors des vacances de ses parents qui n'ont jamais officiellement réclamé sa citoyenneté britannique. Lui-même a engendré trois fils engagés dans la British Royal Air Force!⁶⁹

La plupart du temps, le parcours des civils dans les camps d'internement se décline en une vingtaine d'itinéraires différents, tous tracés plus ou moins au hasard, mais déterminants pour l'avenir, fatals pour certains. Kallmann fournit un récit détaillé des divers lieux où il est transporté à partir de son internement jusqu'à sa déportation vers le Canada sur le *MS Sobieski*, trajet corroboré par Eisinger. Il est d'abord interné dans les casernes d'Albany Street à Londres, où il passe une première nuit (16 au 17 mai 1940) à même le plancher, puis déménagé à l'hippodrome de Kempton Park, transformé en camp d'internement, à 25 kilomètres de là. Il y séjourne deux semaines. Le 5 juin, il gagne Huyton, en banlieue de Liverpool, probablement par train. Il y a bien des tentatives faites par les civils de religion juive auprès des autorités pour expliquer la méprise à leur égard, mais le processus est bien enclenché et rien ne semble le freiner. On leur répond laconiquement de ne pas s'inquiéter, qu'ils ne seraient pas internés longtemps et que leurs papiers arriveraient bientôt. Ce qui fait dire à Fred Kaufman (1924 —), interné à Huyton, qu'il en est venu à haïr le mot « papiers »!⁷⁰

Après une dizaine de jours, les internés franchissent la distance entre Huyton et le port de Liverpool à pied : une randonnée d'environ treize kilomètres. Joachim Lambek (1922-2014) évoque les pauvres rations auxquelles les internés sont astreints, prenant

⁶⁸ Eisinger, *op. cit.*, p. 65.

⁶⁹ Schild, *op. cit.*, p. 208.

⁷⁰ Fred Kaufman, *Searching for Justice. An Autobiography*, Toronto, University of Toronto Press, 2005, p. 36.

place dans les longues queues pour obtenir un bol de soupe ou de harengs bouillis⁷¹. De là, Kallmann, à l'instar d'Eisinger, prend le bateau, traverse la mer d'Irlande sur 130 kilomètres pour atteindre Douglas sur l'île de Man, où ils passent une autre vingtaine de jours, du 15 juin au 4 juillet. Ils retournent alors vers Liverpool d'où ils s'embarquent vers une destination inconnue.



Casernes d'Albany Street à Londres.

Source : geograph.org.uk, 1 143 396.



Camp d'internement de Huyton, en banlieue de Liverpool.

Source : *Echo*, <https://www.liverpoolecho.co.uk/news/life-enemy-alien-merseyside-wartime-19336642>, page consultée le 18 février 2023.

Car, on ment sciemment aux détenus, prétextant un voyage de cinq heures, alors qu'ils prennent la mer pour au moins dix jours. L'une des raisons de les préserver dans l'ignorance est qu'une part des prisonniers sont des matelots de la marine marchande et qu'ils pourraient, dans le cas d'une mutinerie, prendre le contrôle du navire.

⁷¹ Bernie Lambek, « The Way I See It : The Prison Camp, Part 1 », *The Montpellier Bridge*, 7 avril 2021.

D'ailleurs, certains d'entre eux, plutôt familiers avec la route du Saint-Laurent, ont pu en déduire leur véritable destination dans la seconde partie du périple⁷².



La famille d'Erwin Schild (second à partir de la gauche). À la fin des années 1930.

Source : Collection Erwin Schild,
<https://crestwood.on.ca/ohp/schild-erwin/>

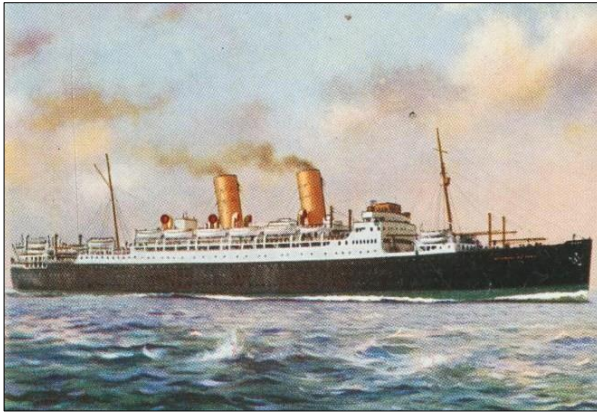
Erwin Schild raconte comment les internés forment des rangs de cinq ou six personnes de large qui attendent l'ordre d'embarquer sur l'un des deux navires à quai, à Greenock le 5 juillet 1940. On sépare arbitrairement la ligne : les uns embarquent sur le *MS Sobieski*, vers le Canada, les autres sur le *HMT Dunera*, en direction de l'Australie⁷³. Même si la rumeur circule depuis peu sur les nations du Commonwealth comme destination, ni les uns ni les autres ne savent vraiment où ils s'en vont.

Les traversées vers le Canada

Les chiffres et les dates concernant la délocalisation de prisonniers vers le Canada varient beaucoup d'un auteur à l'autre, probablement parce que les départs en mer se font de nuit. Finalement, nous nous en remettons aux données des *National Archives* britanniques déposées aux dossiers du premier ministre de l'époque, Winston Churchill.

⁷² « Des nazis, prisonniers de guerre, arrivent à Québec à bord d'un paquebot transatlantique », *Le Soleil*, 2 juillet 1940, p. 8.

⁷³ Schild, *op. cit.*, p. 212-213.



SS Duchess of York.

Source : Domaine public, Wikipédia.

On connaît donc la séquence des transferts des détenus britanniques vers le Canada. Le 21 juin 1940, le *SS Duchess of York* quitte Liverpool avec, à son bord, 2625 internés : 160 prisonniers de guerre officiers, 369 d'autres rangs et 2096 civils de classe A, considérés les plus dangereux. Le navire arrive à Québec le 29 juin. Les journaux titrent « Les prisonniers de guerre nazis débarquent au pays ». D'ailleurs, ils rapportent l'arrivée des membres de l'infanterie, de la marine et de l'aviation nazis, alors qu'on compte aussi des employés de la marine marchande et des civils allemands. Les prisonniers militaires reçoivent le traitement approprié à leur grade. Les soldats de chaque camp, allemands et canadiens, se rendent leur salut militaire. Néanmoins, les prisonniers de guerre ne se risquent pas au salut nazi⁷⁴.



En-tête du quotidien *Le Soleil* du 2 juillet 1940.

La presse fait grand état de l'arrivée des internés britanniques. Pourtant, l'état-major avait établi un cadre sévère de censure, en toute vraisemblance, très peu respecté. L'information qui a coulé dans la presse a deux principales conséquences : (1) la tâche des gardiens s'en trouve accrue quand les foules curieuses s'amusent près des stations au moment où le train doit se ravitailler en eau ou pour d'autres raisons ou,

⁷⁴ « Les prisonniers de guerre nazis débarquent au pays », *Le Nouvelliste*, 2 juillet 1940, p. 1.

destination, lorsque les troupes et les prisonniers doivent marcher jusqu'au camp; (2) toute information publiée dans la presse tombe aisément entre des mains ennemies, peut être exagérée et servir à la propagande ou de prétexte pour maltraiter les prisonniers de guerre britanniques en captivité chez l'ennemi⁷⁵. Si l'arrivée des internés est si bien documentée, cela pourrait bien refléter le laxisme des plus hautes autorités à contrôler la presse. Le *Chief press liaison officer* dénonce le filtrage de l'information opéré par le brigadier général Panet, dans une note du 5 juillet 1940. Il soutient qu'on a bel et bien retiré toute mention du prisonnier qui s'est fait tirer dessus au cours du débarquement, ce dont aucune source connue ne fait effectivement allusion, mais déplore qu'on ait laissé passer l'information sur un prisonnier s'étant jeté par-dessus bord. La censure s'étend aussi à l'image. Lors de ces mêmes événements du 29 juin, des photographes montréalais se sont vus saisir leur caméra et détruire leurs films⁷⁶.



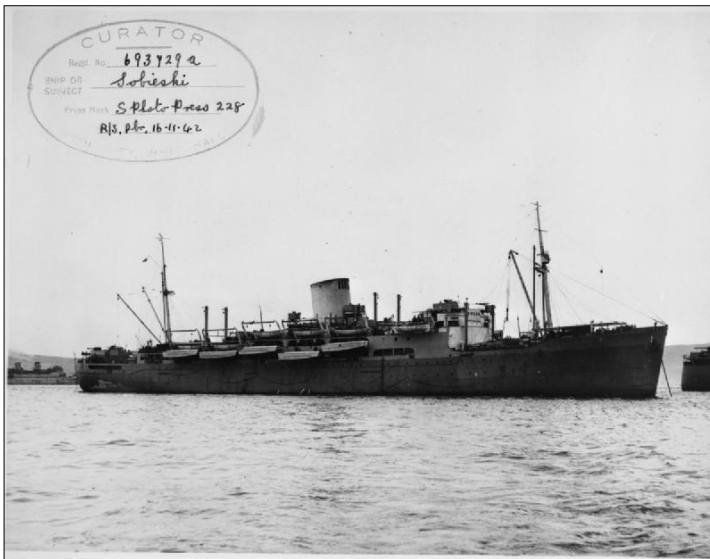
Le Bien public, 11 juillet 1940, p. 2.

Un second navire, le *SS Arandora Star* quitte Liverpool le 21 juin avec 473 passagers allemands de classe A, 691 civils italiens de classe A et 26 Italiens d'autres classes, pour un total de 1190 internés, 200 gardiens britanniques et 174 membres d'équipage, totalisant 1664 individus. Le bateau est torpillé et coulé par un sous-marin allemand U-47, au large des côtes d'Irlande le 2 juillet vers 7 h : 151 Allemands, 452 Italiens et

⁷⁵ Memorandum de l'adjudant-général au Ministre, Ottawa, 1^{er} juillet 1940, *Heritage*, bobine C-5368, p. 922, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5368.

⁷⁶ Lettre du major T. Wayling à l'adjudant général, Ottawa, 5 juillet 1940, *Heritage*, bobine C-5368, p. 919-920, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5368.

184 autres membres d'équipage meurent. Pour un total de 787 victimes⁷⁷. Parmi les 587 rescapés, 251 Allemands et 193 Italiens de classe A et 7 Italiens d'autres classes prendront le *HMT Dunera* le 10 juillet suivant, pour une nouvelle destination : ceux qui se rendaient initialement vers le Canada, par un étrange détour du destin, se dirigent maintenant vers l'Australie. L'opération d'internement laisse tout le monde dans l'ignorance : les internés ne connaissent pas la finalité de leur déportation et leur famille ne sont pas rassurés lorsqu'ils apprennent le coulage du SS *Arandora Star* par un U-boat le 2 juillet 1940⁷⁸. Lambek déplore la lenteur avec laquelle les gestionnaires de l'internement ont informé leurs proches : « My [parents] learned that one of the "enemy alien" ships had been sunk, but they were not told which ship [I] was on. They did not learn [I] was alive until weeks later »⁷⁹. En effet, Lambek fait plutôt la traversée sur le *MS Sobieski*.



MS Sobieski, entre 1939 et 1945.

Source : Imperial War Museum, FL 8900.

Le 3 juillet, le *SS Ettrick* quitte Liverpool avec 2 574 internés dont 879 prisonniers de guerre allemands, 1292 civils allemands de classes B et C et 403 Italiens de catégories B et C, entassés dans les cales. Le bateau arrive à Québec dix jours plus tard. D'ailleurs, sur le *SS Ettrick*, certains Juifs cédant aux rumeurs grandissantes d'un retour en Allemagne en échange de prisonniers de guerre allemands, ne pouvant supporter un retour dans leur pays d'origine, se seraient suicidés⁸⁰. La séparation entre les groupes n'a pas cours sur le *SS Ettrick*, qui a été le théâtre de furieux combats entre Juifs et nazis

⁷⁷ Raffaello Gonnella, « Italian-Scots to Scottish-Italians. "Tallys', Cafés and Chippies – Their Story and Mine! », pattertonpowcamp.co.uk, site consulté le 16 mars 2023.

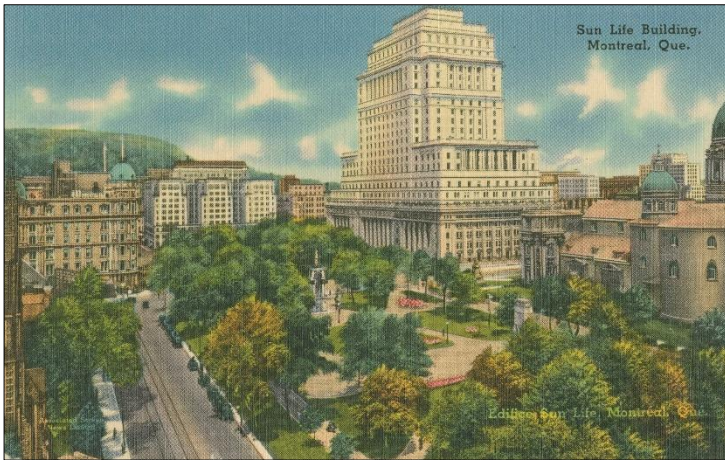
⁷⁸ Lambek, *loc. cit.*

⁷⁹ *Idem.*

⁸⁰ Bernard et Bergeron, *op. cit.*, p. 27.

ni sur le *SS Duchess of York* où un gardien a dû abattre un soldat allemand : un complot y aurait même été ourdi pour détourner le navire vers l'Allemagne, mais sans se concrétiser⁸¹.

Le dernier vaisseau transportant des internés au Canada est le *MS Sobieski* qui quitte le port de Greenock en Écosse le 5 juillet 1940 à 4 h du matin avec 1 540 internés à son bord, dont 992 civils de classe B et C et 548 prisonniers de guerre allemands. Le bateau accoste à Québec le 15 juillet suivant⁸². Fait méconnu, le transport d'internés par le *MS Sobieski* servait d'opération-écran pour le transport d'une partie du trésor britannique au Canada : 450 millions de livres, ce qui représenterait 67 milliards de dollars de nos jours⁸³. Le trésor entreposé à Montréal, dans l'édifice de la *Sun Life Insurance Company*, au 1155, rue Metcalfe, doit servir à l'Angleterre pour poursuivre le combat en cas d'invasion de l'Allemagne.



Édifice de la Sun Life à Montréal vers 1940.

Source : BANQ Rosemont – La Petite-Patrie, carte postale, CP041095 CON.

Josef Eisinger, qui avait 16 ans à l'époque, raconte comment les prisonniers de guerre sont isolés des civils sur le bateau par une clôture barbelée. Outre le mal de mer qui le taraude, il ne se plaint pas de ses conditions, saluant même quelques luxes au passage, tels que des œufs cuits durs au menu!⁸⁴ Erwin Schild apprécie également cet aspect du voyage malgré le mal de mer et la promiscuité : il évoque la marmelade et la possibilité de prendre un bain à l'eau de mer⁸⁵. D'autres, comme Joachim Lambek, rappellent que les navires surpeuplés les astreignent tout de même à des mœurs spartiates : l'une

⁸¹ Kaufman, *op. cit.*, p. 38.

⁸² Auger, *op. cit.*, 2000, p. 20.

⁸³ Samuel Venière, « Prison Ships in Canada : A Little-Known Story », *The Canadian Encyclopedia*, 24 mai 2017, www.thecanadianencyclopedia.ca, page consultée le 25 janvier 2022.

⁸⁴ Eisinger, *op. cit.*, p. 70.

⁸⁵ Schild, *op. cit.*, p. 214-215.

des tables de la salle à manger lui sert de couche⁸⁶. Fred Kaufman décrit des dortoirs bondés, où l'odeur de vomissure s'étend partout et où on évolue à travers les mugissements. La meilleure solution afin de vaincre son mal de mer est de monter sur le pont, où l'air frais le guérit en moins de deux heures⁸⁷. Enfin, le docteur Alfred Glücksmann (1904-1985) raconte comment l'équipage polonais est inamical, contrairement aux gardiens britanniques, qui saisissent bien la situation des réfugiés allemands de religion juive⁸⁸.

Le *MS Sobieski* fait un arrêt à Saint-Jean, Terre-Neuve, avant de franchir l'estuaire du Saint-Laurent. La première chose à frapper Eisinger est la majestuosité du fleuve. Le navire s'arrête à l'Anse-au-Foulon, à un mille de la ville. Le 15 juillet, le vaisseau accoste au port de Québec. Les internés posent enfin les pieds sur le continent américain.

Lors des trois débarquements successifs, entre le 30 juin et le 15 juillet, l'accueil se révèle pour le moins hostile : les internés sont reçus par des soldats canadiens, des fusils à baïonnette à la main et par une foule qui les invective et leur lance des objets⁸⁹. Compte tenu de l'ambiance qui prévaut et du crescendo médiatique et gouvernemental à l'égard de la 5^e colonne — situation accentuée par le contexte du transfert des « prisonniers de guerre » — la sécurité autour des transatlantiques est hors proportion. Tous les moyens sont pris pour éviter l'évasion des internés. Le débarquement se fait sous bonne garde et les internés sont mélangés et soumis à une autre fouille avant de prendre le train les transportant à Trois-Rivières ou ailleurs⁹⁰. Le fait que les réfugiés d'hier se retrouvent alors en présence de leurs persécuteurs nazis, leur procurent un sentiment de vide.

L'un des internés civils allemands de religion juive, Erwin Schild, excuse presque ses nouveaux geôliers : si la division entre prisonniers de guerre et civils est maintenue par les gardes britanniques durant la traversée, c'est qu'on les représente tous comme des étrangers ennemis lors du débarquement. S'il y a lieu, les prisonniers de guerre allemands jouissent d'un biais favorable de la part des militaires puisqu'ils partagent le même mode de vie. En contrepartie, gérer des civils pourrait s'avérer plus compliqué : « the civilians were more difficult to handle, a mixture of young and old, unaccustomed to military discipline and procedure »⁹¹. Schild pose un regard franc, objectif, presque trop lucide sur l'état d'esprit des militaires qui sont de garde. Les

⁸⁶ Lambek, *loc. cit.*.

⁸⁷ Kaufman, *op. cit.*, p. 39.

⁸⁸ William Henry Beveridge, *A Defence of Free Learning*, Londres, Oxford University Press, 1959, p. 87.

⁸⁹ Venière, *loc. cit.*

⁹⁰ Eisinger, *op. cit.*, p. 71-72.

⁹¹ Schild, *op. cit.*, p. 216.

soldats n'ont vu débarquer que des « étrangers ennemis », dont certains Juifs orthodoxes dans leur accoutrement traditionnel : barbe, mèches devant les oreilles, chapeau et long manteau noir. En tant que militaires, les gardiens doivent suivre les ordres et les traiter humainement et équitablement, comme des « étrangers ennemis », potentiellement membres de la 5^e colonne. *Le Nouvelliste* rapporte qu'un « certain nombre de civils internés portaient des cercles cousus dans le dos de leurs habits », comme cela se fait pour les prisonniers de guerre en Angleterre⁹².

Or, les internés n'apportent pas que leur brosse à dents. Ils sont autorisés à apporter jusqu'à 40 livres de matériel. Par contre, leurs bagages ne bénéficient d'aucune attention particulière : ils sont victimes des intempéries, de vols, excusés, cautionnés même par les autorités⁹³. Là, leurs dernières possessions sont confisquées pour la plupart. Schild raconte une anecdote à ce sujet : un certain nombre de Juifs de nationalité allemande sont reconnus par un soldat canadien coreligionnaire. Le soldat échangeant avec eux en hébreux s'engage à informer les organisations juives canadiennes de leur présence. Il les enjoint de ne surtout pas se délester de tous leurs objets de valeur — contrairement à ce qui leur est commandé : il leur précise que tout ce qu'ils garderont dans leurs poches échappera à l'attention des gardes et demeurera leur propriété. Tout à coup, les Juifs confondus par la plupart avec des prisonniers de guerre allemands, vivent quelques moments d'espoir⁹⁴.

Les transferts des « étrangers ennemis » vers les camps d'internement s'effectuent essentiellement par train. Celui des 722 internés allemands du *MS Sobieski*, le 15 juillet, nécessite au moins quinze wagons, dont un pour l'escorte militaire assurée par le Régiment de Trois-Rivières. Le trajet dure cinq heures, pendant lequel on prévoit la distribution d'une boîte repas⁹⁵. Fred Kaufman n'a que 16 ans lorsqu'il débarque au Canada. Quelques heures après son arrivée à Québec à bord du *MS Sobieski*, c'est le transport en train vers le camp « T » :

« À travers la fenêtre, de vastes champs défilent. On les dirait cousus les uns aux autres, un tapis qui nous apparaît sans fin. À chaque ralentissement du convoi, nous avons l'impression que nous sommes maintenant arrivés. Et pourtant non, les wagons s'entrechoquent un peu, puis ils reprennent leur position. Dans les petites stations que nous croisons, les noms de la gare ou de la ville sont placardés. Pour moi, de toute façon, ces indications n'ont eu

⁹² « Les prisonniers de guerre nazis débarquent au pays », *Le Nouvelliste*, 2 juillet 1940, p. 7.

⁹³ Auger, *op. cit.*, 2000, p. 24.

⁹⁴ Schild, *op. cit.*, p. 217.

⁹⁵ « Internment Operations », *Heritage*, bobine C-5368, p. 821, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5368.

aucune signification. Une heure plus tard, le train finit par s’immobiliser. Cela me semble une ville assez importante. Là, on nous fait descendre sans ménagement. Sous bonne escorte, nous défilons à pied dans les rues de la ville. Les civils qui nous regardent ressentent visiblement une certaine crainte. Ils nous prennent sans doute pour de dangereux soldats allemands »⁹⁶.

Pour la majorité des internés, le nom de Trois-Rivières ne sonne aucune cloche⁹⁷. En contrepartie, les Trifluviens, hors du théâtre des combats, n’ont aucune idée à quoi ressemblent des prisonniers de guerre.

La presse entretient la thèse que les Allemands transportés au Canada sont des soldats nazis. Ceux qui s’attendaient à les voir se déplacer au pas militaire sont surpris d’observer des hommes normaux. Évidemment, car il s’agit, pour la majorité, de civils de tous âges. *Le Bien public* du 11 juillet 1940 publie, en légende d’une photo de prisonniers allemands : « Les Allemands débarquent au Canada, mais comme prisonniers. Ce n’était pas encore le pas de l’oie qu’on entendait à Québec au débarquement récent des prisonniers allemands expédiés au Canada, mais la démarche tout à fait ordinaire de ceux qui se rendent dans un camp de concentration »⁹⁸.

Cette parade de prisonniers dans les rues de Trois-Rivières marque l’imaginaire : plus que jamais l’ennemi a un visage et il est aux portes. Le groupe arrive vers 19 h à la gare trifluviennne. La population s’est déplacée pour l’occasion pour voir les « parachutistes ennemis » en marche vers les terrains de l’Exposition. De la gare trifluviennne au terrain de l’Exposition, ils franchissent la distance à pied jusqu’au camp en affrontant des foules hostiles croyant s’adresser à des Nazis. Le souvenir de cet épisode par les civils juifs s’avère plus que douloureux. Edgar Lion, jeune étudiant juif de 20 ans, déporté au Canada, témoigne de la confusion de la population à leur égard. Transportés au Canada avec l’étiquette de prisonniers de guerre nazis, ils sont débarqués comme tels à leur arrivée et traités de même tout au long du trajet jusqu’au camp d’internement : de la gare au camp, des citoyens les invectives et leur lancent même des pierres⁹⁹. Ce manque de discernement produit un fort sentiment d’injustice chez les civils de religion juive internés : « We were in the wrong place. We weren’t supposed to be interned »¹⁰⁰. Eric Koch mentionne que la procession était menée par les étudiants du collège talmudique qui portaient devant eux des rouleaux de la Torah, les cinq livres de Moïse.

⁹⁶ Bernard et Bergeron, *op. cit.*, p. 33-35.

⁹⁷ Schild, *op. cit.*, p. 218.

⁹⁸ *Le Bien public*, 11 juillet 1940, p. 2.

⁹⁹ Morgan Lowrie, « The ‘bittersweet’ legacy of Canada’s wartime Jewish and Italian internment camps », *The National Post*, 9 novembre 2020.

¹⁰⁰ *Idem*.

Ils étaient suivis par une vingtaine de frères lais dans des vêtements ordinaires, qu'on ne pouvait distinguer des autres prisonniers¹⁰¹. Fred Kaufman se met à la place des citoyens qui observent un bien curieux spectacle : quelques centaines d'hommes de 16 à 60 ans, dont quelques Juifs hassidiques dans leurs habits traditionnels arborant de longues papillotes bouclées, leur Talmud sous le bras, dans une démarche qui n'avait rien de militaire, sous la bonne garde de soldats¹⁰². Les Trifluviens sont confus : ces personnes ne ressemblaient pas à de féroces prisonniers. Mais les nouveaux venus sont tout aussi troublés : pourquoi toutes ces affiches en français? Pourquoi sont-ils submergés de commentaires en langue française?¹⁰³

Dans leur ouvrage *Trop loin de Berlin*, Yves Bernard et Caroline Bergeron relatent le témoignage du docteur Conrad Godin, dentiste au camp « T », qui explique comment certains prisonniers issus de la marine marchande, à qui on cache la destination, réussissent à se situer à Trois-Rivières :

« [Un] jour, un groupe de soldats allemands débarquent du train au centre-ville. On les escorte à pied en passant par l'endroit où se trouvent les sœurs du Précieux Sang, tout juste à côté du cimetière, sur le deuxième coteau. Rendu à cette hauteur, un des prisonniers s'exclame : — Nous sommes à Trois-Rivières. Je reconnais les élévateurs à grain! Ce prisonnier, un commandant de navire, se rappelait d'un voyage réalisé plusieurs années auparavant sur le Saint-Laurent. Les autres prisonniers se mirent à rire et à se moquer des soldats canadiens qui les accompagnaient »¹⁰⁴.



Gare de Trois-Rivières, rue Champflour,

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2730>.

¹⁰¹ Eric Koch, *Deemed suspect. A Wartime Blunder*, Toronto, Methuen, 1980, p. 95.

¹⁰² Kaufman, *op. cit.*, p. 40.

¹⁰³ Koch, *op. cit.*, p. 95.

¹⁰⁴ Bernard et Bergeron, *op. cit.*, p. 38-39.

Même si les médias sont tenus à la plus grande discrétion sur l'existence du camp d'internement sur les terrains de l'Exposition, les Trifluviens en connaissent très bien l'usage. La tension se maintient dans la ville et elle escalade jusqu'à son paroxysme alors que toute situation extraordinaire est désormais jaugée à l'aune de la guerre. La population est plongée dans une sorte d'ambiance délétère proche de la paranoïa. Ainsi, un concitoyen ivre, en maillot de bain, à l'orée d'un boisé à Pointe-du-Lac, ne peut être autre chose qu'un parachutiste allemand, un soldat d'Hitler! « Non, cet homme n'était pas un espion nazi. L'enquête l'a révélé de façon catégorique. Son maillot de bain était un maillot de bain ordinaire. L'enquête l'a aussi révélé de façon catégorique. Et l'aventure, qui l'a conduit dans ce bois de Pointe-du-Lac, n'avait rien de stratégique »¹⁰⁵. Fausse alerte.

Arrivé au Canada à bord du *MS Sobieski*, Josef Eisinger raconte qu'il y avait déjà des prisonniers de guerre dans le camp trifluvien au moment où il en franchit les portes le 15 juillet : les 52 militaires et les 347 civils débarqués du *SS Duchess of York* le 30 juin. Ces militaires, qui les avaient précédés dans le camp deux semaines auparavant, les voient entrer dans le camp, la Torah à la main. L'un d'entre eux s'écrit : « Das sind ja Juden! » ou « Regardez, ces gars sont des Juifs! ». On leur propose alors un repas composé de bacon — proscrit dans la religion juive — et d'œufs durs. Assez rapidement, nous l'aborderons un peu plus loin, les oppositions se manifestent entre les Nazis et les antinazis¹⁰⁶.



Le pavillon des bovins ou « la vacherie » en 1946.

Source : photo de Roland Lemire, Archives de la Ville de Trois-Rivières.

¹⁰⁵ « Un "parachutiste nazi" se tenait, en maillot de bain, dans un bois de Pointe-du-Lac », *Le Nouvelliste*, 25 juillet 1940, p. ?.

¹⁰⁶ Eisinger, *op. cit.*, p. 71-72.

Puisque le camp tarde à s'organiser, cette nouvelle vague d'internés doit dormir sur des pailles en foin et n'a accès qu'à une seule toilette. À l'extrémité du hall du pavillon des bovins, communément appelé la vacherie, une série de bancs servent de cafétéria, où on leur sert généralement des rations militaires. Fred Kaufman se souvient d'un camp mal aménagé et aux conditions sanitaires affreuses avec, en prime, des gardiens agissant grossièrement envers eux¹⁰⁷. En entrant dans le camp trifluvien, Erwin Schild constate que le traitement qui leur est réservé diffère de celui sur le navire ou dans les camps d'internement en Grande-Bretagne : là-bas, les Britanniques savaient qu'il y avait parmi eux des réfugiés innocents. Au Canada, les militaires ne font initialement pas de distinction au sein des « étrangers ennemis ». Pour sa part, Joachim Lambek a plutôt l'impression de mettre les pieds sur le site d'une usine désaffectée, sentiment laissé par les nouveaux immeubles du terrain de l'Exposition dont plusieurs, dans l'urgence, n'ont pu être complétés, particulièrement le fini des revêtements extérieurs¹⁰⁸. Le docteur Glücksmann décrit positivement leurs quartiers consistant en un hall sur deux étages, le rez-de-chaussée servant principalement de dortoir¹⁰⁹. On y trouve aussi les douches et les salles de lavage. Les lits, les matelas et les oreillers sont de bonne facture, selon lui. À l'étage, on retrouve la cuisine et la salle à manger. La nourriture s'avère abondante et d'excellente qualité.

Les documents officiels nous renseignent sur les différentes vagues d'internés qui arriveront à Trois-Rivières. Le 22 juin 1940, au lendemain de l'acceptation du Canada de recevoir des internés britanniques, une planification préparée par le ministère de la Défense nationale prévoit 1 000 prisonniers de guerre à Trois-Rivières sous la garde des soldats du « Three Rivers Regiment »¹¹⁰. Le 1^{er} juillet, on revoit les chiffres concernant les futurs internés du camp trifluvien identifié sous le code de camp « T ». On note déjà que 52 prisonniers de guerre sont à Trois-Rivières, ainsi que 347 autres civils internés d'origine allemande de classes B. On planifie d'ailleurs l'arrivée de 734 internés italiens, membres du parti fasciste, qui devraient être escortés à Trois-Rivières, mais qui mourront ou seront détournés vers l'Australie, conséquences du coulage du *SS Arandora Star* le 2 juillet 1940¹¹¹.

¹⁰⁷ Bernard et Bergeron, *op. cit.*, p. 36.

¹⁰⁸ Lambek, *loc. cit.*

¹⁰⁹ Henry Beveridge, *op. cit.*, p. 87.

¹¹⁰ « Appendix "A" », 22 juin 1940, *Heritage*, bobine C-5378, p. 1356, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5378.

¹¹¹ « Appendix "A" : Distribution of Prisoners of War and Internees from the United Kingdom », 1^{er} juillet 1940, *Heritage*, bobine C-5378, p. 1310, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5378.

Tableau 1. Fluctuation des populations internées à Trois-Rivières, 1940

Transports	Date	Fluctuations		Total
		Militaires	Civils	
<i>SS Duchess of York</i>	30/06/1940	+52	+347	399
<i>MS Sobieski</i>	15/07/1940		+717	1116
1 ^{er} transfert vers le camp « E » ou Espanola	18/07/1940	-52		1064
2 ^e transfert vers le camp « M » ou Mimico	29/07/1940		-347	717
Transfert final vers le camp « B » ou Fredericton	12/08/1940		-717	0

On confirme, au passage, que le camp de Trois-Rivières est temporaire à l'instar de ceux de Cove Fields sur les plaines d'Abraham à Québec (1940-1941) et de l'île Sainte-Hélène. Le premier contingent interné à Trois-Rivières et qui a voyagé à bord du *SS Duchess of York*, compte 347 civils de catégorie A, 52 prisonniers de guerre. Le *SS Ettrick* n'a apporté aucun nouvel interné à Trois-Rivières, tandis que le *MS Sobieski* apporte 717 internés d'origine allemande de catégories A à C et d'autres d'origine juive¹¹². Entre le 15 et le 18 juillet, le camp « T » atteint un sommet de 1 116 internés. Les trois transferts subséquents, de Trois-Rivières vers d'autres camps au pays, entraîneront la fermeture du camp « T » à la mi-août 1940.

Un cadre de vie normé

La prise en charge et le traitement réservé aux internés au Canada sont planifiés et normés. Les principes directeurs de détention des prisonniers de guerre proviennent de la Convention de Genève sur le traitement des prisonniers de Guerre de 1929, convention signée par les Allemands et les Britanniques. Au Canada, la gestion des opérations d'internement au quotidien est encadrée par d'autres directives, dont :

- « Regulations Governing the Maintenance of Discipline Among and Treatment of Prisoners of War, Canada 1939 »;
- « Administrative Instructions issued by the Director of Internment Operations »;

¹¹² « Distribution of Prisoners of War and Internees from the United Kingdom » *Heritage*, bobine C-5376, p. 4943, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5376.

- « Administrative Instructions relating to civilian internees from the United Kingdom issued by the Director of Internment Operations, Canada, under Authority of the Regulations Governing the Maintenance of Discipline ».

Sans en proposer une reproduction exhaustive, revenons sur les grandes lignes de la convention et des directives canadiennes, dans la mesure où cela a une incidence sur la vie dans le camp trifluvien.

Selon une application stricte de la Convention de Genève, qu'ils soient Juifs ou prisonniers de guerre, tous les Allemands peuvent être regroupés ensemble à l'intérieur d'un même camp¹¹³. Or, les Juifs sont considérés comme une « race » dans le recensement canadien de 1941¹¹⁴. Difficile de juger si, dans les faits, cet internement respecte ou non la Convention de Genève. Cette séparation, Juifs et prisonniers de guerre nazis, se fera plutôt au prix d'altercations régulières entre les deux groupes : lorsque les geôliers des uns sont dorénavant enfermés avec les prisonniers des autres, à quoi faut-il donc s'attendre?

En principe, les internés civils, juifs pour la plupart, ont les mêmes droits que les prisonniers de guerre en fonction de la Convention de Genève. Pour le moment, tenons-nous-en à cette convention. D'ailleurs, nous avons volontairement retenu et vulgarisé les articles qui ont une incidence sur le quotidien des internés du camp « T ».

En résumé et en vrac. Les prisonniers doivent être logés dans des immeubles salubres. L'espace consenti à chacun d'eux doit se comparer à celui offert aux soldats; tout comme les rations qui doivent équivaloir à celles distribuées aux militaires. Les prisonniers peuvent être employés aux cuisines. Leurs vêtements, sous-vêtements et souliers, sont fournis par les détenteurs. L'hygiène personnelle est la responsabilité de chacun pour éviter les épidémies. La puissance détentricrice doit mettre à la disposition des prisonniers de guerre les lieux ou les équipements pour faire de l'exercice physique. L'état de santé des internés est une préoccupation constante pour la puissance détentricrice. En ce sens, une infirmerie est requise dans le camp d'internement pour se conformer à la Convention. Celle-ci protège également la liberté de religion et sa pratique. De façon générale, elle encourage les activités intellectuelles aussi souvent que possible. Les prisonniers de guerre étant des militaires, ils sont tenus de maintenir le respect envers leurs supérieurs, notamment en les saluant. Les officiers sont de même tenus de le faire pour ceux supérieurs à leur rang. La Convention encadre aussi le travail du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui visite les camps,

¹¹³ « Belligerents shall as far as possible avoid bringing together in the same camp prisoners of different races or nationalities ». *Convention relative to Treatment of Prisoners of War*, Geneva, 27 juillet 1929.

¹¹⁴ *Recensement du Canada 1941*, « Tableau 34. Population des centres urbains de 10 000 et plus, selon l'origine raciale et le sexe, 1941 », p. 516-517.

rédige des rapports, prépare des recommandations et transmet des informations aux belligérants au sujet du bien-être des prisonniers¹¹⁵.

Par contre, la Convention de Genève ne balise pas, nommément, la captivité des civils qui sont identifiés comme des « étrangers ennemis ». C'est pourquoi les pays mettent en place leurs propres règles les concernant : ce qui comprend, notamment, la détention de civils provenant de nations ennemies ou de citoyens démontrant une sympathie pour le régime ennemi¹¹⁶.

L' « Administrative Instructions issued by the Director of Internment Operations » vient supporter la gestion quotidienne des camps. On y décrit d'abord le personnel d'encadrement nécessaire dans chaque camp : un officier commandant, des officiers, des sous-officiers, des militaires, puis la mise en place d'une équipe médicale et l'embauche d'un interprète, rôle d'abord assumé par des Britanniques ayant eu une expérience militaire. D'aucuns pensent qu'il s'agit d'agents de renseignements qui tentent d'en savoir davantage auprès des prisonniers de guerre nazis. Le rapport du brigadier-général Panet sur le camp « T » daté du 9 août 1940 revient sur les officiers en poste : le commandant du camp est le lieutenant-colonel Conrad Dorval. Il est assisté de l'adjudant major Joseph A. Marchildon et du quartier-maître major Roméo Tanguay. Le compte rendu révèle également la configuration du reste de l'état-major : l'officier médical lieutenant A. Charbonneau, l'interprète lieutenant J. L. Chapdelaine et l'officier dentaire, le Capitaine G. Baillargeon¹¹⁷.

Le Régiment de Trois-Rivières va fournir le personnel des sentinelles, des gardes et des escortes œuvrant à l'extérieur de l'enceinte. De plus, il pourvoit des hommes qui doivent agir comme agent régulateur, ou policier, à l'intérieur du camp. Ces « policiers » sont non armés, sinon d'une matraque et d'un sifflet. L'entrée d'armes dans le camp, au sein d'un contingent de prisonniers de guerre en mesure de les utiliser, comporte de trop grands risques. Les détenus doivent aussi se doter d'une structure organisationnelle hiérarchisée, d'inspiration très militaire : un chef de hutte désigné par les internés et avalisé par le commandant du camp, un capitaine représentant un sous-groupe de huttes et un superviseur de camp au-dessus de tous les capitaines. Le personnel dédié aux cuisines est aussi sélectionné parmi les internés¹¹⁸. Dans cette organisation, les officiers ne se voient attribuer aucune tâche, alors que les militaires réguliers et les sous-officiers ne peuvent se voir attribuer que de la supervision. Pour

¹¹⁵ Turcotte, *op. cit.*, p. 28.

¹¹⁶ *Idem.*

¹¹⁷ Édouard de Bellefeuille Panet, « Report of Camp "T" », *Heritage*, bobine C-5376, p. 4918, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5376.

¹¹⁸ « Administrative Instructions issued by the Director of Internment Operation », *Heritage*, bobine C-5368, p. 1031, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5368.

des raisons stratégiques, des officiers de renseignement britanniques accompagnent les prisonniers de guerre allemands. Celui installé au camp de Trois-Rivières, le « Captain Kampf », sera transporté au camp de Mimico, le 29 juillet alors que les 347 prisonniers nazis y sont déportés. De toute évidence, les civils juifs ne constituent pas une source d'informations militaires¹¹⁹.

À l'intérieur du camp, les rapports entre les gardes et les internés doivent rester formels et basés sur la discipline. Ainsi, les militaires leur parlent uniquement pour transmettre des consignes ou des instructions. La directive précise qu'il ne faut pas faire preuve d'ambiguïté ou de gentillesse inutile qui pourrait être interprétée comme un signe de faiblesse. En somme, les gardiens doivent se montrer intransigeants avec les prisonniers de guerre, particulièrement avec les Allemands, sans distinction entre civils et militaires, qui ne montreraient aucun respect envers ceux qui leur donnent un ordre.

Théoriquement, chaque jour observe un horaire prédéterminé. Le réveil ne doit pas se faire plus tôt que 5 h l'été, au choix du commandant du camp, et l'extinction des feux à 22 h, au plus tard. L'appel se fait deux fois par jour : au lever et au coucher, plus souvent si cela est requis. Les détenus doivent demeurer dans leur hutte la nuit, du coucher au lever du soleil, sauf si les latrines sont à l'extérieur, mais pas plus de deux internés ne peuvent s'y rendre à la fois. Les cuisiniers peuvent aussi quitter la hutte, une demi-heure avant le lever du soleil pour remplir leurs obligations.

Après le maintien de l'ordre, limiter les tentatives d'évasion est au cœur des activités d'internement. La directive s'étend à la méthode d'inspection du site. On doit porter une attention particulière aux traces de tunnel vers l'extérieur ou même à l'intégrité des planchers à l'intérieur des huttes. Évidemment, un certain nombre d'objets sont proscrits dans les effets personnels des prisonniers : ni monnaie, ni couteau, ni bâton, ni pièce en métal ou tout autre outil qui faciliterait leur évasion.

Dans le même sens, le courrier en sortie de camp ou destinée aux internés fait l'objet d'une stricte censure¹²⁰. Non seulement on veut éviter leur fuite, mais on veut aussi empêcher la livraison d'informations stratégiques à l'ennemi qui mettrait la main sur la précieuse correspondance. Ainsi, les détenus peuvent envoyer deux missives par semaine, mais pas la même journée. Elles doivent compter un maximum de 24 lignes et être écrites à l'encre et en caractères romains sur un papier spécialement fourni par le camp. Les lettres doivent être en langage simple, sans double sens ou signification

¹¹⁹ Lettre du brigadier-général E. de B. Panet à l'officier commandant du District militaire no. 4, Ottawa, 31 juillet, 1940, *Heritage*, bobine C-5376, p. 4939, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5376.

¹²⁰ « Administrative Instructions issued by the Director of Internement Operation », *Heritage*, bobine C-5368, p. 1032-1033, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5368.

ambiguë. Si elles sont rédigées dans une autre langue que l'anglais, l'allemand ou l'italien, cela doit être mentionné sur l'enveloppe. La correspondance doit porter sur des éléments propres à eux ou sur des affaires dans lesquels ils sont impliqués personnellement. Il est interdit : de faire référence à leur localisation, d'écrire à un prisonnier d'un autre camp, ou même de citer un livre, d'évoquer les forces en place, le contexte politique ou le nombre de co-internés, d'émettre des critiques sur des situations ou des individus engagés dans les opérations d'internement, à l'égard du gouvernement canadien ou au sujet de la conduite d'un autre interné. Évidemment, tout langage codé, notation musicale, symboles ou signes inintelligibles sont proscrits, au même titre que les illustrations en tout genre¹²¹. En retour, les internés ne peuvent recevoir d'image, de carte postale ou de lettre comportant des photos, des dessins ou toute forme d'embellissement, des journaux ou des périodiques. Par contre, ils peuvent obtenir des livres ou des partitions imprimés¹²². En ce qui concerne des objets d'autres natures qui peuvent transiter par la poste, la liste d'exclusion se révèle particulièrement longue. Retenons plutôt qu'il est permis de recevoir du chocolat¹²³! On souhaite que cette gestion se fasse en tout respect avec la Convention de Genève, car les prisonniers de guerre, d'origine militaire, sont spécifiquement au courant de leurs droits.

Quant aux civils, ils sont assujettis à une directive administrative qui reprend l'ensemble des règles appliquées aux prisonniers de guerre. Pourtant, l'administration fait bel et bien la différence entre les uns et les autres : elle s'exprime clairement, mais de façon inattendue, dans les rapports hebdomadaires sur les internés hospitalisés. Elle y identifie effectivement les prisonniers de guerre par un numéro à côté de leur nom. Les civils, eux, ont souvent la mention « réfugiés » à côté du leur; c'est dire qu'on a compris assez tôt que les uns étaient de véritables ennemis alors que les autres sont des rescapés du joug des premiers. Néanmoins, le traitement réservé aux officiers prisonniers laisse dubitatif. En effet, d'autres instructions s'adressent à eux. Par exemple, ils ont accès à une cantine où ils peuvent acheter de la nourriture, du tabac et des boissons non alcoolisées, aux prix qui ont cours localement¹²⁴. Leurs quartiers doivent être les plus confortables possibles; ils peuvent même disposer de serviteurs de leur nationalité (maximum d'un par cinq officiers) et porter leur uniforme militaire. L'écart de traitement entre les officiers prisonniers de guerre et les civils est formel et systémique.

¹²¹ « Administrative Instructions », *op. cit.*, p. 1038.

¹²² *Ibid.*, p. 1039.

¹²³ *Ibid.*, p. 1040.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 1042.

L'impossible cohabitation

Ce n'est pas les iniquités du traitement entre civils et militaires qui retient l'attention des autorités dans les interactions des internés. C'est plutôt l'opposition entre prisonniers de guerre nazis et les civils, pour la plupart, de religion juive. D'ailleurs, les internés juifs sont profondément préoccupés par l'amalgame fait avec leurs codétenus. Ils reconnaissent que cette situation découle principalement du partage d'une langue commune. Aussi, à l'intérieur des camps, ils travaillent pour s'en dissocier de toutes les manières possibles et inimaginables, et ce jusqu'aux moindres détails. Certains civils dessinent des pancartes qu'ils installent sur leur hutte, d'autres refusent de porter l'uniforme de prisonniers, non par conviction religieuse, mais en guise de protestation afin de se différencier des prisonniers de guerre nazis¹²⁵. Par contre, on ne sait précisément si l'uniforme en denim bleu marqué d'un cercle rouge est en usage à Trois-Rivières. Cela demeure possible, même probable, puisqu'on en fait état dans le mémorandum « secret » daté du 30 avril 1940 dans lequel on décrit la piètre qualité du tissu rouge qui se sépare du reste de l'uniforme. On songe même à le remplacer par du tissu blanc. D'ailleurs, à quoi rime cet énorme point rouge sur fond bleu dans le dos des internés? D'aucuns croient qu'il s'agit de faciliter leur transformation en cible vivante advenant une évasion.



À gauche : À l'usine Standard Overalls Company de Montréal, une ouvrière prend sur un modèle masculin les mesures de la manche d'un uniforme de prisonniers de camp d'internement canadien, mars 1943. Photo Jacques Ronny, Office national du film du Canada, Bibliothèques et Archives du Canada, no e000761403.

À droite : La photo en couleur présente la chemise d'Harry Seidler, interné au Canada en 1940-1941. New South Wales State Library, collection Harry Seidler, LR 85.

¹²⁵ Eisinger, *op. cit.*, 77.

Nous l'avons vu précédemment, l'arrivée des nouveaux internés civils au camp « T » ne passe pas inaperçue. Erwin Schild, âge de 20 ans et interné dans le camp trifluvien, rapporte une anecdote plutôt forte sur leur entrée au camp trifluvien le 15 juillet : la nouvelle cohorte de civils de religion juive est accueillie de la plus cruelle des façons. Les prisonniers de guerre nazis ont vite compris à qui ils ont affaire. Dès lors, ils entonnent des chansons nazies : « "When Jewish blood spurts from the knife, it all goes twice as well" »¹²⁶. Les souvenirs d'Erich Koch se montrent particulièrement précis sur l'arrivée des réfugiés au camp « T » le 15 juillet 1940. Heurtés par des chants nazis et motivés par les rumeurs de sabotage des plats en cuisine — les Nazis se soulageraient dans la soupe!¹²⁷ —, les Juifs demandent d'être entendus par le commandant du camp, le colonel Dorval. Le Dr Richard Hübsch, désigné par ses pairs, explique que cela entraînera assurément des violences qui peuvent être évitées en séparant les Juifs et les Allemands. Il insiste sur le fait que de nombreux coreligionnaires sont anxieux puisqu'ils ont vécu des abus physiques par les Nazis. Koch nous fait alors entrer dans la pièce : pendant que Hübsch adresse ses doléances, le colonel Dorval regarde par la fenêtre, s'abstenant de tout contact visuel avec lui¹²⁸. Déjà déprimés d'être confondus avec de dangereux prisonniers de guerre, les internés juifs sont maintenant à la merci de leurs tortionnaires qui leur ont fait fuir leur pays d'origine, l'Allemagne et l'Autriche. Indépendamment de son impassibilité, le commandant du camp comprend la dynamique d'affrontement et isole rapidement les groupes par des barbelés : d'un côté, les militaires, de l'autre, les civils.

Les Juifs internés se démarquent des prisonniers par leur dévotion. Aussi se sentent-ils bénis lorsqu'on leur achemine des ouvrages pour soutenir l'étude de la Torah. L'un de leurs coreligionnaires demeurés en Grande-Bretagne, non internés puisque d'origine lituanienne, adresse le colis au nom d'un interné — déporté en Australie, mais qu'on croyait au Canada! — et le paquet est miraculeusement redirigé vers le camp « T », et ce, malgré tout le secret militaire qui occultait les opérations d'internement¹²⁹.

À Trois-Rivières, la façon dont les internés juifs souhaitent trancher avec les prisonniers de guerre s'appuie sur une dissociation complète avec le Troisième Reich. Ainsi, le consul suisse, qui représente l'Allemagne au sein du Comité international de la Croix Rouge, et qui doit témoigner du bon traitement des prisonniers de guerre allemands, n'est pas le bienvenu à Trois-Rivières. Transportons-nous à la fin du mois de juillet. Il faut préciser que la totalité des soldats et officiers nazis a été rapatriée à

¹²⁶ Schild, *op. cit.*, p. 219.

¹²⁷ Miriam Kochan, *Britains Internees in the Second World War*, London, The Macmillan Press, 1983, p. 94.

¹²⁸ Koch, *op. cit.*, p. 96.

¹²⁹ Schild, *op. cit.*, p. 220.

Mimico le 29 juillet : on compterait parmi les 717 internés résiduels 250 jeunes entre 16 et 18 ans et 124 Juifs orthodoxes. En réaction à la présence du consul-général Gaston Jaccard, le porte-parole du groupe affirme : « As refugees from Nazi oppression we feel compelled to refuse the good services offered by the Swiss Consul in his capacity no representative of the German Government. We do not wish to maintain any relations whatsoever with the Third Reich »¹³⁰. Erwin Schild voit plutôt dans cette protestation le rejet de l'étiquette de prisonnier de guerre. Il insiste sur le refus du gouvernement canadien de reconnaître leur condition de réfugié : rencontrer le consul suisse c'est compromettre leurs principes et accepter leur statut de prisonnier de guerre de seconde classe et celui d'étrangers ennemis¹³¹.



Gaston Jaccard (1894-1991), consul suisse au Canada.

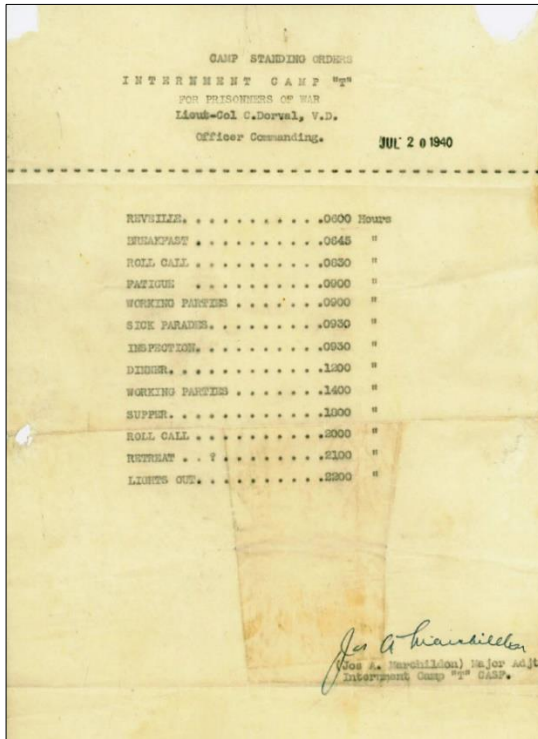
Source : alamyimages.fr.

Les inspections par des organisations neutres sont pourtant essentielles. Le maintien des bonnes conditions (hygiène, salubrité, traitement dans les camps en sol canadien) assure un traitement équivalent des prisonniers alliés dans les camps allemands. Les représailles à l'endroit des prisonniers de guerre britanniques sont bien réelles et les inquiétudes sont fondées, car cela se produira plus d'une fois. Lorsque les modalités de captivité de soldats britanniques en Allemagne avaient été resserrées à la suite d'un rapport acheminé aux autorités allemandes sur le traitement des officiers allemands à Fort Henry, par exemple, il n'aura fallu qu'un rapport positif du consul-général suisse

¹³⁰ Rapport du brigadier-général E. de B. Panet au Secrétaire d'État, Ottawa, 9 août 1940, *Heritage*, bobine C-5376, p. 4918-4919, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5376.

¹³¹ Schild, *op. cit.*, p. 219.

pour que les repréailles soient levées¹³². La guerre se transporte hors du théâtre des combats, à travers des considérations diplomatiques inattendues.



Horaire tel qu'affiché dans le camp d'internement de Trois-Rivières, daté du 20 juillet 1940 et signé du major adjudant Joseph A. Marchildon.

Source : Vancouver Holocaust Education Center, http://www.enemyaliens.ca/les_gars_des_camp_s-camp_boys/linternement_au_canada-internment_in_canada/dossier/7-fra.html

La vie quotidienne au camp « T »

Nous l'avons vu précédemment, le quotidien des internés est encadré par des directives nationales. Elles sont officiellement appliquées intégralement dans le camp trifluvien. La journée des internés se déroule donc à un rythme militaire. Le major adjudant Joseph A. Marchildon décrit l'horaire type, tel qu'approuvé par le lieutenant-colonel Conrad Dorval, commandant du camp : réveille à 6 h, déjeuner à 6 h 45, appel des présences à 8 h 30, tâches à 9 h, travail collectif 9 h, relevé de l'infirmerie 9 h 30, inspection 9 h 30, dîner midi, travail collectif 14 h, souper 18 h, appel des présences 20 h, retour dans les quartiers 21 h, extinction des feux 22 h¹³³. Néanmoins, on comprend, grâce aux témoignages des détenus, que leur quotidien est modulé en fonction de leur catégorisation : les prisonniers de guerre sont maintenus dans un régime ferme, alors que les internés civils jouissent d'une plus grande latitude dans leurs activités. Néanmoins, Eric Koch témoigne que la compassion n'est pas l'affaire

¹³² Bob Moore, *Prisoners of War. Europe 1939-1956*, Oxford, Oxford University Press, 2022, p. 161.

¹³³ « Camp standing order », *Vancouver Holocaust Education Center*, http://www.enemyaliens.ca/les_gars_des_camps-camp_boys/linternement_au_canada-internment_in_canada/dossier/7-fra.html

de tous les gardiens. Il évoque sa rencontre avec un des officiers du camp trifluvien. Un jour ou deux après l'arrivée d'un nouveau contingent d'internés, l'officier leur aurait déclaré : « J'ai entendu dire que vous voudriez rester au Canada. Tout ce que je peux dire, c'est que la seule façon d'y arriver et d'y être enterré six pieds sous terre »¹³⁴. Cela traduit, assez violemment, l'attitude d'une part des militaires à l'égard des civils internés, dépouillés de leur statut de réfugiés.

Le docteur Alfred Glücksman, malgré ses bons mots sur la literie et la nourriture, déplore la promiscuité, le manque d'informations et l'inimitié du commandant du camp, le lieutenant-colonel Dorval¹³⁵. Il appert que l'officier de renseignement anglais, le capitaine Kampf, leur livre finalement quelques nouvelles inoffensives du monde extérieur. Après son départ, avec le contingent de prisonniers de guerre qui quitte Trois-Rivières pour Mimico le 29 juillet, les internés restent sans informations. Il faut attendre la visite du brigadier-général Panet, au début du mois d'août, pour que les internés aient accès au journal. Par ailleurs, le lieutenant-colonel Dorval interdit tout courrier sortant destiné aux organisations souhaitant soutenir la cause des réfugiés juifs internés¹³⁶.

Les civils allemands de religion juive qui, pour plusieurs, avaient entrepris des études après s'être réfugiés en Grande-Bretagne vont partiellement les poursuivre durant leur séjour en camp. L'éducation des plus jeunes est prise en charge par les internés plus âgés¹³⁷ : des professeurs sont aussi victimes de cet internement. Walter Kohn se rappelle avoir eu classe lors de sa détention trifluvienne, auprès du mathématicien Fritz Rothberger (1902-2000). Ce dernier est de Vienne et enseignait à Cambridge en Angleterre avant l'internement¹³⁸. Nous le verrons dans la dernière partie de cet article, parmi les « Camp boys », comme ils s'identifient eux-mêmes, plusieurs se démarqueront dans le domaine des sciences et poursuivront des études supérieures au Canada comme aux États-Unis.

Les arts ne sont pas en reste. Le départ du dernier contingent de prisonniers de guerre nazis le 29 juillet correspond aussi à l'arrivée d'un équipement déterminant pour la vie au camp : un piano. Helmut Kallmann relate qu'il sera témoin, à Trois-Rivières, du début de carrière d'un illustre pianiste, John Newmark, né Hans Neumark à Bremen,

¹³⁴ Koch, *op. cit.*, p. 144.

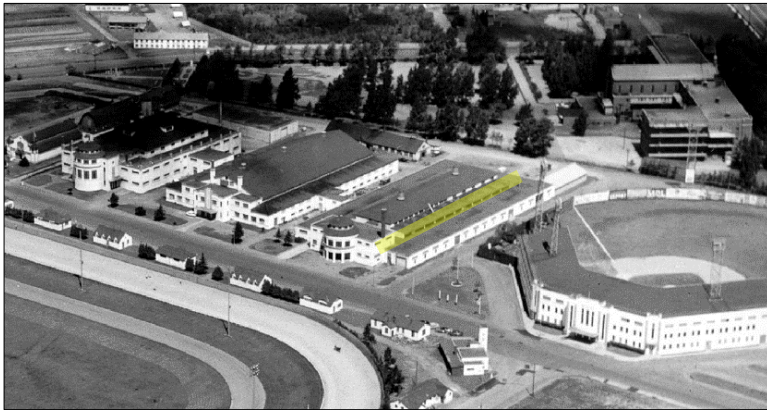
¹³⁵ Henry Beveridge, *op. cit.*, p. 88.

¹³⁶ *Idem.*

¹³⁷ Lowrie, *loc. cit.*

¹³⁸ « Walter Kohn Biographical », *The Nobel Prize*, www.nobelprize.org, page consultée le 10 janvier 2022.

en Allemagne, en 1904¹³⁹. Le piano est installé dans une petite salle, tout au fond de la vacherie, derrière les quartiers des internés. Le 3 août, on organise une soirée musicale avec l'interprétation du poème de Rainer Maria Rilke, *Die Weise von Liebe und Tod des Cornets Christoph Rilke*, par Otto Diamant-Admandt (1905-1993), un acteur professionnel qui récite le texte accompagné de Newmark au piano.



Les bâtiments du terrain de l'Exposition. De gauche à droite, le pavillon de l'aviculture, démoli en 1991, la bâtisse industrielle, le colisée, la vacherie et le stade de baseball. En jaune, le mur doté de fenêtres en hauteur qui offrent aux internés une vue sur les activités au stade.

Source : Photo de Roland Lemire, Archives de la Ville de Trois-Rivières.



Les Renards de Trois-Rivières, champions de la ligue Provinciale, 1940. Assis: Glen Wright, Arthur Galen, Wally Schang, Justin Keenoy, Tony Denubilo, Jim Corrado. Debout: John Gaffney, Paul Martin, Georges Lapointe, Edwin Martin, Hank Winston, Alex Pitko, Art O'Donnell, Jean-Pierre Roy, Charlie Small, Eddy Cook (entraîneur).

Les Renards de Trois-Rivières en 1940.

Source : Site Internet *Les fantômes du stade*, <https://www.lesfantomesdustade.ca/1938-1940/1940-trois-rivieres-renards>

Les internés les plus dégourdis tentent de tirer profit de leur expérience en s'intéressant aussi aux mœurs et coutumes locales, comme le baseball. Rappelons que seul le stade de baseball est demeuré ouvert au public dans l'enfilade des immeubles construits sur le terrain de l'Exposition. Josef Eisinger, Erwin Schild et Fred Kaufman racontent qu'en superposant les tables à dîner dans la « vacherie », il leur devenait possible d'accéder aux fenêtres tout près du plafond et de voir l'enceinte du stade de baseball

¹³⁹ John Beckwith et Robin Elliott, dir., *Mapping Canada's Music. Selected Writings of Helmet Kallmann*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2013, p. 126 et ss.

adjacent¹⁴⁰. Eric Koch est aussi initié au baseball à Trois-Rivières. Le poste d'observation de fortune, réalisé par l'empilement de tables, est d'autant plus satisfaisant qu'il nécessite une bonne dose de témérité pour bénéficier de cette expérience enrichissante¹⁴¹. Il s'agit pour eux d'un premier contact avec le sport national des Américains. Les nouveaux initiés peuvent apprécier les exploits sportifs des Renards, le club local affilié à la ligue Provinciale, gagnants du championnat en 1940¹⁴².



La vacherie transformée en salle de repos lors de l'occupation du site par l'armée canadienne, en janvier 1942. On aperçoit les fenêtres, en hauteur, par lesquelles les internés peuvent apprécier les parties de baseball qui se déroulent au stade adjacent.

Source : Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale, fonds Le Nouvelliste, ND524-002.

Erwin Schild découvre, au fil du temps, qu'il y a même quelques avantages à être transféré dans un camp d'internement canadien, particulièrement pour ceux qui observent un régime casher. Il décrit comment le commandant du camp, le lieutenant-colonel Dorval, reçoit leur requête pour du beurre en lieu et place de la margarine, d'usage courant dans les camps britanniques. C'est avec beaucoup de fierté que l'officier lui aurait répondu qu'en ce pays, on ne servait que du beurre¹⁴³! On fournit aussi aux Juifs orthodoxes du poisson, pour respecter leur régime¹⁴⁴.

Outre les témoignages des internés, la vie quotidienne au camp se révèle grâce à deux autres rapports de hauts gradés de la Direction des opérations d'internement. Un premier compte rendu daté du 2 août 1940 est signé par le colonel Hugh de Norman

¹⁴⁰ Eisinger, *op. cit.*, p. 72, Schild, *op. cit.*, p. 219 et Bernard et Bergeron, *op. cit.*, p. 36.

¹⁴¹ Koch, *op. cit.*, 97.

¹⁴² Jean-Marc Paradis, *100 ans de baseball à Trois-Rivières*, Trois-Rivières, 1989, p. 77-78.

¹⁴³ Schild, *op. cit.*, p. 219.

¹⁴⁴ Bernard et Bergeron, *op. cit.*, p. 38.

Watson¹⁴⁵. Il passe au moins quatre jours à Trois-Rivières à la fin du mois de juillet. Le colonel Watson décrit un camp dans un état lamentable, tout simplement déficient. Deux préoccupations dominent son rapport : la salubrité et les risques d'évasion. Il évoque :

- la malpropreté des bâtiments;
- les accumulations de pailles et d'autres débris qui pourraient bien servir de cache en cas d'évasion;
- les postes de sentinelles aux plafonds trop bas;
- la désuétude des moyens de communication entre les postes¹⁴⁶;
- la présence des bureaux des quartiers militaires situés à l'intérieur de l'enceinte, ce qui pourrait être propice à une mutinerie.



Le brigadier-général Édouard de Bellefeuille Panet. Date inconnue.

Source : Histoire de chez nous, collection Alain Girard, https://www.histoiresdecheznous.ca/v2/passe-obscur-riviere-bleue_hidden-past/galerie/le-major-general-edmond-de-bellefeuille-panet-heros-de-la-premiere-guerre-mondiale-et-premier-directeur-de-la-police-des-liqueurs-en-1921/

Une partie de ces préoccupations sont reprises dans le rapport du Directeur des opérations d'internement, le brigadier-général Panet, qui se déplace à Trois-Rivières le 9 août. Moins d'une semaine avant le transfert complet des internés vers le camp « B », près de Frédéricton, au Nouveau-Brunswick. Panet constate qu'il y a, à ce moment-là, 717 internés de catégories B et C arrivés avec le *MS Sobieski* le 15 juillet. Les 399 internés allemands de catégorie A, dont 52 prisonniers de guerre nazis, arrivés le

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 37-38.

¹⁴⁶ « D'autres postes n'ont aucun moyen de communication avec la salle des gardes, si ce n'est la méthode de tirer deux coups en l'air comme à l'inspection. J'ai été informé que, lors d'un incendie, c'est le même signal qui doit être utilisé : deux coups en l'air [...] Certains de ces postes n'étant séparés d'un orphelinat que par une simple clôture, les coups de feu tirés peuvent ainsi créer une alarme considérable chez ces enfants ». Bernard et Bergeron, *op. cit.*, p. 37-38.

30 juin, ont depuis été transférés dans les camps « N » (Sherbrooke) et « E » (Espanola)¹⁴⁷.

L'organisation du camp trifluvien souffre particulièrement de la pénurie des matériaux. Une anecdote illustre les problèmes de rationnement et d'approvisionnement dans l'aménagement des installations. Lors de sa visite, Panet observe qu'on interdit aux internés de s'approcher à moins de 15 pieds de la clôture de l'enceinte. Constatant qu'il est plutôt difficile pour les gardiens de jauger cette intervalle du haut de leur tour, Panet juge que la meilleure façon de prévenir une intervention malheureuse serait de marquer cette distance grâce à un simple fil de fer. Le commandant Dorval lui répond tout bonnement qu'il lui est actuellement impossible d'obtenir quelques matériaux que ce soit¹⁴⁸. Or, cette situation a failli coûter la vie du jeune Joachim Lambek et rappelle aux internés qu'ils ne se meuvent pas dans un environnement normal. Obnubilé par un mille-pattes évoluant dans le gazon, Lambek tend la main au-delà des barbelés délimitant l'enceinte. Ignorant le coup de sifflet de la sentinelle à son endroit, il est violemment rappelé à l'ordre par un autre interné qui le tire en arrière : il avait déjà été mis en joue par un gardien en haut d'une tour¹⁴⁹. En effet, le camp « T » est doté de cinq mitraillettes et chaque garde, sur son perchoir, est muni d'un fusil et de munitions en quantité suffisante. Panet dénote quelques autres accrocs aux règles de sécurité, mais évoque du même souffle la faible dangerosité de la cohorte actuelle de prisonniers, composée essentiellement de civils allemands de religion juive¹⁵⁰. De là à les identifier comme réfugiés, il n'y a qu'un pas que la diplomatie ne franchit pas théoriquement, mais qui est quand même pris en compte dans les actions sur le terrain.

D'ailleurs, Panet observe que le travail des troupes n'a rien d'exténuant et que les forces dédiées au camp sont peut-être démesurées. On parle de 242 militaires de la *Veterans Home Guard* sous la direction de cinq officiers qui ont pris la relève du Régiment de Trois-Rivières le 31 juillet. Évidemment, ils ne sont là que 49 à la fois, distribués aux treize postes que comporte le site. Le tour de garde est de 24 heures, suivi d'un repos de 24 heures. Panet estime que le travail est si peu exigeant que les militaires pourraient facilement se remettre à l'entraînement dès le lendemain, plutôt que de jouir d'un jour de permission¹⁵¹.

¹⁴⁷ Rapport du brigadier-général, *op. cit.*, p. 4919.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 4920.

¹⁴⁹ Lambek, *loc. cit.*

¹⁵⁰ Rapport du brigadier-général, *op. cit.*, p. 4921.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 4923.

À l'instar du colonel Watson, le directeur des opérations d'internement se montre particulièrement préoccupé par la malpropreté des lieux, notamment par les cuisines infestées de mouches. Néanmoins, la santé des internés est jugée satisfaisante. Outre l'encadrement des officiers médicaux en place, ils bénéficient des bons soins de cinq médecins et d'un dentiste, internés avec eux¹⁵². Par contre, les internés ne seraient pas aussi assidus auprès des coiffeurs disponibles : Panet s'engage à leur fournir ciseaux et « clippers » pour un meilleur entretien capillaire¹⁵³.

Le brigadier-général semble particulièrement soucieux de l'oisiveté des internés et propose, même en sachant que le camp fermera sous peu, de s'entendre avec la Ville de Trois-Rivières de le mettre à l'oeuvre pour terminer les travaux aux bâtiments du terrain de l'Exposition¹⁵⁴. En fin de compte, il se montre plutôt déçu de l'état des lieux et de la gestion du camp, malgré la présence du colonel Watson pendant quatre jours à la fin du mois de juillet; période durant laquelle l'adjudant du camp « T », le major Marchildon, a brillé par son absence¹⁵⁵.

Si l'arrivée des réfugiés a permis de documenter les premières heures du camp, les rapports d'inspection nous en livrent les derniers moments. Un autre document, inattendu, fournit des informations étonnantes sur l'état du camp au début de juillet 1940 et déclenche un tourbillon dans les officines de la censure.

L'article dans *L'Étoile*

En effet, c'est grâce à l'exercice de la censure qu'un article de journal américain sur le camp d'internement trifluvien est porté à notre connaissance dans les archives du ministère de la Défense nationale. Une brèche est apparue aux autorités canadiennes lorsque la presse franco-américaine a commencé à livrer de l'information critique sur l'internement de prisonniers de guerre et de civils de nationalité allemande. Le 23 août 1940, alors que le camp est fermé depuis moins de deux semaines, le ministre de la Défense nationale est informé par les censeurs que des informations le concernant ont coulé dans le journal *L'Étoile*, publié à Lowell au Massachusset, le 14 août 1940. Il est écrit par le journaliste Gerald Robert, qui a bénéficié d'une visite des installations trifluviennes par le major Roméo Tanguay, quartier-maître du camp¹⁵⁶. Dans une correspondance du même jour au sous-ministre de la Défense nationale, le colonel H.

¹⁵² *Ibid.*, p. 4921.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 4923.

¹⁵⁴ *Idem.*

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 4924.

¹⁵⁶ Lettre de Fulgence Charpentier au colonel H. DesRosiers, Ottawa, 23 août 1940, *Heritage*, bobine C-5376, p. 4893, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5376.

Desrosiers, le comité de coordination de la censure dénonce la publication : « Cet article est une contravention de l'Article 16 des règlements de la défense du Canada, paragraphe (d), qui défend de donner des renseignements sur le nombre, la description pour le lieu de détention des prisonniers de guerre. Comme il s'agit d'un journal américain, il nous est impossible de faire observer là-bas les règlements de la censure canadienne »¹⁵⁷. Rappelons que les États-Unis ne sont pas encore en guerre et que l'information y circule librement. Ils ne le seront qu'à partir du 7 décembre 1941, contre le Japon, à la suite de l'attaque sur Pearl Harbor, puis, quatre jours plus tard, lors de la déclaration de guerre de l'Allemagne et de l'Italie contre les Américains.

À propos du reportage de Gérard Robert dans *L'Étoile*, il faut savoir que les instructions administratives concernant les prisonniers de guerre sont claires : personne d'autre que le personnel habituel ne doit pénétrer dans l'enceinte du camp sans autorisation écrite du commandant du camp¹⁵⁸. D'ailleurs, pour interroger les détenus, il est requis d'obtenir l'accord écrit du Directeur des opérations d'internement, en l'occurrence, le brigadier-général Panet. Et si elle est obtenue, l'entrevue sera faite sous la supervision de l'interprète ou de l'officier sans aucun contact physique avec l'interné. Les détails de l'article sont assez précis pour faire réagir l'état-major qui demande une enquête sur l'événement, tout en évitant de nommer l'officier accompagnateur impliqué, le major Tanguay, dans la correspondance officielle¹⁵⁹.

Si nous avons pu prendre connaissance de l'intégralité du reportage, absent dans les archives, c'est grâce à une reprise de l'article dans *Le Progrès du Golfe* (Rimouski) du 23 août 1940. Il titre : « Prisonniers nazis aux Trois-Rivières ». L'introduction se lit ainsi :

« Au cours d'une récente tournée dans la province de Québec, nous avons l'occasion de descendre pour quelques heures aux Trois-Rivières et de rencontrer par hasard, au Château de Blois, le major Roméo Tanguay, de Montréal, inscrit dans le régiment de Joliette et gardien en chef du camp d'internement "T" aux Trois-Rivières »

Or, cette rencontre n'a rien d'inopiné. Le journaliste Gérard Robert, de Lowell Massachusset, est le fils d'Adolphe Robert, président de l'Association Canado-Américaine. Roméo Tanguay est son homologue de la division montréalaise de la même organisation depuis 1937. Les Franco-Américains sont effectivement dans la

¹⁵⁷ Notons qu'il s'agit d'une très rare correspondance en français au sein de ce ministère durant cette période. Lettre de Fulgence Charpentier au colonel H. DesRosiers, *Heritage*, bobine C-5376, p. 4896, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5376.

¹⁵⁸ « Administrative Instructions relating to Prisoners of War », *Heritage*, bobine C-5368, p. 1037, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5368.

¹⁵⁹ « Précis », *Heritage*, bobine C-5376, p. 4894, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5376.

région puisqu'ils se rendent au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap le 7 juillet 1940. On ne sait pas exactement quand a eu lieu la visite guidée du camp trifluvien, mais si le journaliste s'en tient aux faits, cela pourrait bien être qu'un peu avant ou après le 7 juillet : après tout, il ne passe que « quelques heures à Trois-Rivières », selon son témoignage, donc probablement très peu de temps en Mauricie.

Dans le passage suivant, il expose au grand jour les liens qui l'unissent au major Tanguay, quartier-maître au camp « T » :

« Le major Tanguay, qui est aussi le président de la cour Lambert-Closse de l'Association Canado-Américaine de Montréal et qui à maintes reprises a organisé des voyages de fraternité en Nouvelle-Angleterre à l'occasion des célébrations de la Saint-Jean-Baptiste, eut l'amabilité de nous inviter à déjeuner avec lui et à visiter ce fameux camp d'internement où 700 Allemands, débarqués tout récemment dans le port de Trois-Rivières, sont prisonniers »

Voilà un passage pour le moins ambigu, considérant que les internés sont transportés par train, et non débarqués au port trifluvien, vers les différentes destinations, à partir de Québec. Le nombre d'« Allemands » peut aussi porter à confusion. Entre le 30 juin et le 15 juillet, il n'y a que 399 internés à Trois-Rivières. Puisque la date probable de la visite est vers le 7 juillet, jour du pèlerinage au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, à quelques kilomètres de là, il nous apparaît difficile de valider la véracité du propos. D'ailleurs, il se dégage une sorte d'enflure verbale dans cet article, tant au sujet des installations et de ses gardiens qu'à l'égard des principaux occupants. « Ce camp est probablement un des plus beaux et des plus modernes du Québec », renchérit le journaliste¹⁶⁰. Cela détonne particulièrement avec les inspections faites par le haut commandement des opérations d'internement moins de quatre semaines plus tard ni avec les souvenirs des internés juifs!

Néanmoins, cette description reste utile puisque nous ne disposons pas d'autres sources officielles ni de plans d'aménagement qui sont disponibles pour la plupart des camps, dont la durée de vie sera un peu plus longue que Trois-Rivières. Robert est impressionné par la sécurité qui y prévaut :

« L'édifice où l'on garde les prisonniers est une vraie prison. Les fenêtres sont barricadées, la cour est entourée d'une clôture en fil de fer barbelé. De la cour, des canons pointent sur la prison et inutile de dire que les sentinelles sont postées à tous les cent pieds, sur le toit, autour de la prison, à toutes les entrées

¹⁶⁰ « Prisonniers nazis aux Trois-Rivières », *Le Progrès du Golfe*, 23 août 1940, p. 5.

et sorties dans la cour. Cet édifice est la forteresse du camp. Le camp est sillonné d'avenues larges et bien pavées. Des sentinelles font les cent pas ici et là sur les trottoirs ».

L'article est ainsi construit pour mettre en valeur la dangerosité de l'ennemi et par ricochet, le courage des gardiens du lieu. On frôle le sensationnalisme lorsque le journaliste et son hôte les mettent à l'épreuve :

« À leur arrivée, ils tentèrent d'arborer des "swatiskas". Les officiers canadiens tolérèrent cet abus le premier jour, mais dès la deuxième journée les prisonniers furent dépourvus de photos de Hitler et des fameux "swatiskas". Le major Tanguay demanda à un des prisonniers : "Si tu étais à ma place, qui saluerais-tu : le roi d'Angleterre ou Hitler?". Et l'Allemand de s'empresse de répondre : "Mais, Hitler est notre Fuehrer" »¹⁶¹.

Détail étonnant : bien qu'ils soient dépouillés de leurs portraits d'Hitler et de leurs swatiskas, la provocation se poursuit verbalement alors que les « Heil Hitler » sont sur toutes les lèvres, durant la visite du journaliste¹⁶².

Si l'événement a bel et bien lieu le ou vers le 7 juillet, le journaliste ne se trouve alors qu'en présence de 52 prisonniers de guerre, c'est-à-dire des militaires allemands. Les 347 autres sont des civils. Le reporter sombre donc dans le sensationnalisme lorsqu'il décrit le profil des internés. Il ne s'encombre pas de la vérité :

« L'âge de ces soldats d'Hitler varie de 18 à 25 ans. Ils sont des hommes bien bâtis et d'un physique imposant. La plupart sont des parachutistes qui ont été faits prisonniers à la bataille de Dunkerque. Les autres sont des membres de la cinquième colonne que l'on a réussi à capturer ici et là en Angleterre »¹⁶³.

Comment interpréter ce passage? Peut-on lui accorder une crédibilité quelconque? Gérard Robert est-il limité à l'information que lui transmet le major? À certains égards, les détails fournis viennent entretenir l'idée du traitement exemplaire des prisonniers de guerre, si importante à souligner pour s'assurer du traitement réciproque des nôtres dans les camps des forces de l'Axe :

« Les officiers nous dirent qu'ils étaient des prisonniers paisibles et généralement assez polis. Ils semblent résignés à leur sort. Ils sont bien nourris et on ne les oblige pas à travailler. Toutefois, ceux qui le veulent peuvent le

¹⁶¹ *Idem.*

¹⁶² *Idem.*

¹⁶³ *Idem.*

faire, et ils sont salariés. C'est ainsi que certains étaient occupés à la menuiserie, d'autres à la cordonnerie, d'autres au jardinage, et le reste »¹⁶⁴.

Ces précisions reprennent presque mot à mot la prescription de la Convention de Genève concernant le travail chez les prisonniers de guerre. Ceci dit, Gérald Robert y va d'une antinomie en fin d'article pour en accentuer l'effet dramatique :

« Dans la paisible ville des Trois-Rivières, voisine du sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, existe actuellement une atmosphère tout à fait guerrière. On voit des soldats et des officiers parcourir les rues et cette simple pensée que 700 Allemands qui ont contribué à la défaite de la France, vivent dans les limites de la ville, fait frémir les gens. Mais c'est la guerre et il faut se plier à tout »¹⁶⁵.

Nous n'avons pas pu mettre la main sur le rapport d'enquête sur l'article de *L'Étoile* demandé au District militaire no 4, au sujet de la visite journalistique au camp « T », par le ministère de la Défense nationale. La carrière du major Roméo Tanguay ne semble pas avoir trop souffert de cette incartade sans véritables conséquences. Il terminera sa carrière avec le titre de lieutenant-colonel honoraire au Régiment de Joliette et mourra en octobre 1965. On apprend alors que l'homme avait lui-même publié dans les journaux régulièrement sous le pseudonyme de Romay (ROMéo TanguAY), « une description agréable des activités militaires du [Camp de Joliette] »¹⁶⁶, au cours de la Seconde Guerre mondiale. Cela explique peut-être son enthousiasme à recevoir son « collègue » journaliste et confrère au sein de l'Association Canado-Américaine... Si on peut juger de la fiabilité de l'article, il ouvre néanmoins une nouvelle fenêtre sur le camp trifluvien en cette période marquée par le contrôle de l'information.

Ceci dit, la visite d'un camp d'internement par les journalistes n'est pas entièrement proscrite. Par contre, c'est un exercice visé par un encadrement strict. Nous avons retrouvé au moins un événement du genre, du côté de Kingston, plus précisément à Fort Henry en octobre 1940. Le message est particulièrement contrôlé : sans doute ont-ils appris des situations précédentes? On peut dire que l'article de *The Montreal Gazette* se montre plutôt favorable aux conditions de détention des prisonniers, sachant pertinemment qu'un article dans un quotidien pourrait facilement tomber entre les mains ennemies.

¹⁶⁴ *Idem.*

¹⁶⁵ *Idem.*

¹⁶⁶ « Romay n'est plus », *L'Action populaire*, 10 novembre 1965, p. 13.

D'ailleurs, l'officier accompagnateur ne manque pas de préciser le cadre rigoureux dans lequel la visite peut se faire : rester avec son guide, ne pas accepter de notes des internés, interdiction de parler aux internés à l'exception du porte-parole du camp, conformément aux règles administratives édictées en 1939. Lorsque cette opération de visibilité est mise en place, c'est le directeur adjoint de la Direction des opérations d'internement, le colonel Hubert Sterthem, qui informe les journalistes des conditions de la visite. Ils sont alors séparés en groupe de six et guidés par un milicien, probablement un vétéran comme on en retrouve beaucoup aux postes de gardiens dans les camps d'internement. Le porte-parole des internés, désigné par ses pairs, est Hans Mick, un officier de réserve de la marine allemande. Ses propos respectent les balises imposées dans la correspondance manuscrite : on reste dans les généralités, on n'écorche pas le gouvernement ni ses représentants, ni ne dénonce leur traitement. Tout au plus, le porte-parole des prisonniers regrette qu'ils ne soient pas mieux informés ou qu'ils souffrent de l'absence d'un ministre du culte¹⁶⁷.

Ces opérations de visibilité, bien qu'imparfaites, à saveur de propagande même, rassurent les populations sur l'efficacité des installations, l'ennemi sur le bon traitement des prisonniers et les historiens d'aujourd'hui sur la gestion stratégique de l'information en temps de guerre.

La fermeture du camp « T »

Le camp « T » est temporaire : cela est établi dès sa création et répété dans différentes correspondances du ministère de la Défense nationale. Dans son rapport sur le camp trifluvien daté du 9 août, le brigadier-général Panet évoque d'entrée de jeu la fin prochaine des activités d'internement à Trois-Rivières. Il écrit : « It is the intention of moving the internees as soon as Camp « B » in New Brunswick is available, sometime next week as the Three Rivers accomodation is required for troops »¹⁶⁸. Panet fait référence à la deuxième semaine du mois d'août et il ajoute que des milliers de soldats pourront se loger à cet endroit.

On connaît précisément la date de fermeture du camp « T » : le 12 août 1940, jour de la déportation du reste des internés vers le Nouveau-Brunswick. Le transfert des prisonniers vers le camp « B », près de Fredericton (1940-1946), est fort bien documenté dans les archives du ministère de la Défense nationale. Toute une

¹⁶⁷ Wayne Thomis, « U.S. Writers visit Nazi Captives Here », *The Gazette Montreal*, 10 octobre 1940, p.1.

¹⁶⁸ *Heritage*, bobine C-5376, p. 4918, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5376

logistique se met en branle pour déplacer l'une des plus importantes cohortes de civils d'origines allemande et autrichienne.

Néanmoins, les jours précédents cette fermeture, on s'embourbe encore, au sein de l'état-major de la Direction des opérations d'internement, dans les problèmes de fonctionnement interne des installations trifluviennes. On s'accorde généralement pour attribuer ces lacunes aux absences répétées du major Marchildon. Pour y pallier, le colonel Watson voudrait bien garder au service du camp « T », le capitaine Kampf, l'agent de liaison — ou plus probablement de renseignement — britannique, mais il doit suivre le déplacement des prisonniers de guerre allemands vers Mimico ou camp « M », prévu le 29 juillet 1940¹⁶⁹. Il n'y a assurément aucun intérêt à demeurer à Trois-Rivières qui ne comptera bientôt qu'un groupe de civils, de religion juive pour la plupart.



Des soldats du Régiment de Joliette au centre d'entraînement à la mitrailleuse sur les terrains de l'Exposition en 1944. À l'arrière, la bâtisse industrielle et le colisée.

Source : Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale, fonds Le Nouvelliste, N-16001-005.

Lentement, graduellement, des indices percolent dans les journaux sur la transition à la veille de s'opérer sur le terrain de l'Exposition. Les journaux sont plutôt loquaces sur le changement de garde au « camp militaire » alors que la *Veterans Home Guard*, essentiellement composée de vétérans de la Grande Guerre, s'amène en relève du Régiment de Trois-Rivières à la fin du mois de juillet¹⁷⁰ et que le centre d'entraînement

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 4937. Le 19 juillet 1940, 347 prisonniers de guerre allemands sont transférés de Trois-Rivières à Mimico. Ils arrivent propres et en bonne condition physique. Par contre, les fouilles ont révélé la présence de plusieurs articles prohibés en possession des internés. K. W. Goodlet, « Number 22 Internment Camp : German Prisoners of War and Canadian Internment Operations in Mimico, Ontario, 1940-1944 », *Ontario History*, vol. 104, no 2, p. 96-97.

¹⁷⁰ « Le régiment des Trois-Rivières nous quitte, ce soir, pour le camp Borden », *Le Nouvelliste*, 31 juillet 1940, p. 3.

des mitrailleurs réintégrera ses quartiers « vers le 15 [août] »¹⁷¹. *The St.Maurice Valley Chronicle* confirme la relève du Régiment de Trois-Rivières par la *Veterans Home Guard*. « The Three Rivers Regiments duties at Coteau Barracks have been taken over by a company of the Veterans Home Guard. These men, all of whom saw service in the last war, are of a fairly high average age, but they show no signs of having forgotten their soldiering and make a very creditable showing »¹⁷². Le centre d'entraînement à la mitrailleuse, qui avait occupé le terrain de l'Exposition de mars à mai 1940, localisé à Valcartier depuis ce temps, reviendrait dans ses installations trifluviennes autour du 23 août¹⁷³. Or, ce retour ne peut logiquement s'opérer sans un changement drastique de vocation du site.

Malgré la fermeture du camp annoncée, il est compréhensible que l'apport financier du ministère de la Défense nationale continue, car le terrain de l'Exposition est voué à servir militairement. Ainsi, à la fin du mois de juillet et au début d'août, les investissements se poursuivent de la part du gouvernement fédéral. Les archives du ministère de la Défense nationale dévoilent des contributions répétées dans les installations du terrain de l'Exposition et les dépenses en main-d'œuvre locale pour effectuer de nouveaux travaux.



L'artère principale du terrain de l'Exposition en 1941. Au premier plan, la bâtisse industrielle, puis le colisée, la vacherie et, au loin, le stade de baseball.

Source : Photo de la famille Potter, collection privée de Daniel Robert.

S'il est vrai que les Trifluviens sont toujours privés des toutes nouvelles installations produites grâce aux travaux de chômage, les retombées économiques de son exploitation favorisent les marchands et les travailleurs locaux, que le coteau soit occupé par le camp d'entraînement ou le camp d'internement. Cette présence militaire

¹⁷¹ « Il comprendra un total d'environ 2000 soldats », *Le Nouvelliste*, 3 août 1940, p. 3.

¹⁷² « Machine Gunners Will Return Here », *The St.Maurice Valley Chronicle*, 1^{er} août 1940, p. 1.

¹⁷³ *Idem*.

est significative pour Trois-Rivières. « En 1940, selon une estimation, le ministère de la Défense dépense 25 000 dollars par semaine pour l'entretien général, la nourriture et les distractions des militaires. Outre le commerce local, l'industrie tire profit de la présence de l'armée, qui à son arrivée, achète les matériaux et organise le casernement. La municipalité, de son côté, perçoit un loyer symbolique d'un dollar mais charge autour de 3 000 dollars pour l'usage de l'aqueduc »¹⁷⁴. À la fin de la guerre, la Ville de Trois-Rivières récupère le terrain de l'Exposition et fait l'acquisition, pour la somme nominale d'un dollar, des baraques et du garage construits par les militaires¹⁷⁵.

Le dernier transfert

La majorité des civils détenus au camp « T » ne le sont que depuis un mois, alors qu'on les transfère déjà vers le camp « B », tantôt identifié « Ripples », tantôt Fredericton ou Little River. Deux trains du Canadien Pacifique sont mobilisés pour l'opération. Chacun est constitué d'une locomotive, de sept wagons de passagers, d'une voiture-repas, d'un fourgon à bagages et de deux autres wagons de passagers pour les gardiens. Des boîtes de repas sont préparées pour chacun des internés¹⁷⁶. Le transfert nécessite une logistique réglée et fait l'objet d'une correspondance fournie dans les archives.



Un « colonist car » du Canadien Pacifique, en 1925, comme ceux utilisés pour le transfert des internés vers d'autres camps.

Source : Bibliothèque et Archives Canada, no int. 1380, P-2979.

¹⁷⁴ Robert, *loc. cit.*, p. 9.

¹⁷⁵ « Terrain de l'Exposition. Repères chronologiques », *Patrimoine trifluvien*, no 2 (avril 1992), p. 10.

¹⁷⁶ Memorandum, Ottawa, 10 août 1940, C-5368, p. 3049, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5368

Le 12 août 1940, un premier train quitte Trois-Rivières vers le Nouveau-Brunswick avec 359 internés civils à 8 h 30, un second avec 360 à 9 h. Des convois totalisant 934 personnes en incluant les soldats les escortant. La procédure habituelle veut qu'ils soient menottés. Or, les menottes sont simplement impossibles à se procurer ou à emprunter, ni à l'intérieur du district militaire, ni dans le district voisin. Cela dit, c'est le sentiment général qu'avec ce type d'interné ces bracelets ne sont pas nécessaires. Les internés sont accompagnés d'un interprète civil, J. Aimé Chapdelaine, qui a passé le dernier mois avec eux. Néanmoins, plus de 70% des internés seraient capables de s'exprimer en anglais¹⁷⁷.



L'intérieur d'un « colonist car » du Canadien Pacifique, en 1925.

Source : Bibliothèque et Archives Canada, no int. 1368, P-2979.

Les wagons n'offrent pas de confort aux passagers : bancs en bois et fenêtres scellées en plein été. Ils sont aussi peu sécuritaires pour les escortes qui doivent parfois faire leur surveillance de l'extérieur des voitures, ce qui devient particulièrement périlleux dans les courbes ou potentiellement dangereux si les internés tentaient de s'en extirper et de facilement les pousser en bas de la plateforme¹⁷⁸.

Il s'agit d'un des plus longs trajets en train qu'a effectué le réfugié Erwin Schild. La raison en est bien simple : la route directe vers le Nouveau-Brunswick emprunte normalement une partie de l'itinéraire dans le Maine, en sol américain¹⁷⁹. Or, les États-Unis n'étant pas encore en guerre, les prisonniers de guerre ne peuvent transiter à

¹⁷⁷ Lettre du brigadier-général J. P. Archambault au ministre de la Défense nationale, Montréal, 12 août 1940, *Heritage*, bobine C-5376, p. 4916, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5376.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 4915.

¹⁷⁹ Schild, *op. cit.*, p. 220.

travers son territoire d'où la nécessité de faire un détour conséquent et de franchir nombre de kilomètres qui se transforment en autant d'heures. Malgré le peu de temps passé à Trois-Rivières par les internés, le souvenir de ce déplacement semble tenace et l'expérience de l'internement est définitivement marquante. Josef Eisinger témoigne du transfert vers le camp « B » : un trajet de 24 h dans des wagons désuets et scellés pour éviter leur évasion. Ils franchissent 1 000 kilomètres, mal assis et sans ventilation à une température qui frôle les 30 degrés Celsius en ce 12 août 1940¹⁸⁰.

Dans ce changement de camp, les internés ne gagnent pas nécessairement au change, si ce n'est de ne plus se retrouver en présence de soldats nazis. Un rapport d'inspection du camp « B » par le colonel W.C. Arnold dénonce l'exiguïté de l'infirmerie qui ne compte que six lits et ne dispose d'aucun équipement chirurgical de base. L'état des égouts est également discutable : ils se déversent à quelques pieds seulement du poste des gardiens, dans un fossé qui menace déjà de déborder¹⁸¹. Le groupe d'internés de religion juive se divise toujours entre ceux qui sont orthodoxes et ceux qui ne le sont pas. Les 200 orthodoxes ne sont pas satisfaits de la cuisine et ni de la salle à manger : ils veulent un lieu de cuisson séparé, des ustensiles séparés et des espaces de garde-manger séparés. Les autorités semblent vouloir répondre positivement à leurs requêtes¹⁸². Est-ce des assouplissements préliminaires à une reconnaissance tardive de leur état de réfugié? Il faudra plus d'un an avant qu'on ne leur reconnaisse formellement ce statut. Ce sera encore plus long pour les internés de plus de 21 ans.

Ainsi se clôt le chapitre des activités du camp d'internement « T » de Trois-Rivières entre juin et août 1940. Or, c'est un tout nouveau chapitre qui s'ouvre bientôt pour les réfugiés de religion juive.

Le phénomène des « Camp Boys »

Le camp « T » a laissé bien peu de traces physiques à Trois-Rivières, si ce n'est dans la mémoire des citoyens. En revanche, sa fermeture a marqué de façon durable le vécu de centaines de réfugiés juifs. Cela a donné vie au concept de « Camp Boys » pour définir les jeunes ayant fui l'Allemagne ou l'Autriche en 1939 pour trouver refuge en Grande-Bretagne, puis déportés au Canada ou en Australie après avoir été identifiés comme « étrangers ennemis » dans leur pays d'accueil.

¹⁸⁰ Eisinger, *op. cit.*, p. 72.

¹⁸¹ Lettre du lieutenant-colonel W. C. Arnold au directeur des opérations d'internement, Ottawa, 9 septembre 1940, *Heritage*, bobine C-5377, p. 1009, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5377.

¹⁸² Lettre du brigadier G. G. Anglin au ministre de la Défense nationale, Saint-John, 31 octobre 1940, *Heritage*, bobine C-5377, p. 1113, https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c5377.

L'histoire des « Camp Boys » est celle d'un rare épisode de la Seconde Guerre mondiale qui se termine bien, selon les principaux intéressés. Erwin Schild la qualifie lui-même de « bizarre jewish schlemiel joke »¹⁸³. Devant les succès militaires des Nazis et la crainte de la 5^e colonne, le premier ministre Churchill décide de détenir les « étrangers ennemis », dont les réfugiés allemands ou autrichiens, sans discernement et de faire appel au Canada pour les y envoyer. Au final, la moitié des réfugiés internés au Canada vont s'y établir définitivement. De « touristes accidentels » ils sont devenus des « immigrants accidentels ». Un système de parrainage de familles juives canadiennes et américaines permettra aux « Camp Boys » d'être enfin traités comme des réfugiés et, surtout, de poursuivre leurs études; le tiers du groupe a moins de 20 ans; la moitié n'ont pas 25 ans¹⁸⁴.

Les Juifs internés au Canada se sont longtemps privés de raconter leur histoire à l'ombre de l'horreur que leurs coreligionnaires demeurés en Europe ont vécue dans les camps de concentration nazis¹⁸⁵. En ce sens, ils se considèrent relativement « chanceux »¹⁸⁶. Les langues commencent à se délier dans les années 1980, dans des récits autobiographiques ou même après leur décès, par des membres de leur famille. La dénonciation de cette situation kafkaïenne vient souvent de personnes externes aux événements : le traitement réservé aux expatriés de 1940 placés dans les camps d'internement canadiens est inacceptable et les instances doivent s'en excuser. D'autres, victimes des camps, considèrent plutôt que leur transfert au Canada leur a évité les camps d'extermination. Ils dénoncent quand même la dureté des conditions des camps canadiens, les contextes des traversées, le traitement par les populations locales à leur arrivée, la mixité des groupes, la cruauté de certains soldats, le port du costume de détenu, l'antisémitisme latent, la nonchalance du gouvernement à départager les réfugiés des prisonniers de guerre, etc. Notons que le Canada avait refusé l'entrée de 900 Juifs réfugiés fuyant l'oppression nazie à bord du *MS Mont St-Louis* en 1939. Étrangement, c'est grâce aux camps d'internement canadiens que les Juifs trouvent enfin refuge au Canada¹⁸⁷. D'ailleurs, le ressentiment des « Camp Boys » se fait surtout entendre envers leur pays d'origine, l'Allemagne et l'Autriche, sous le

¹⁸³ Patrick Farges, « Masculinity and Confinement : German-Speaking Refugees in Canadian Internment Camps (1940-1943) », *Culture, Society, Masculinities*, vol. 4, no 1, p. 35.

¹⁸⁴ Patrick Farges, « "In this compression chamber between Europe and North America" (E. Koch). Construction de la temporalité dans les récits des "réfugiés-internés" au Canada » dans *Temporalités de l'exil*, Montréal, 2007 (halshs-01383231).

¹⁸⁵ Farges, « Masculinity and Confinement... », *loc. cit.*, p. 43.

¹⁸⁶ Eisinger, *op. cit.*, p. 66.

¹⁸⁷ Julie Masis, « In WWII, an anti-Semitic Canada kept Jewish "enemy aliens" in barbed wire camps », *The Times of Israel*, 16 august 2020, site consulté le 13 novembre 2021.

régime nazi¹⁸⁸. Il n'est donc pas surprenant d'apprendre que la moitié des « Camp Boys » s'installeront définitivement au Canada¹⁸⁹.

De cette expérience découlent des amitiés durables, qui s'étendent sur des décennies, comme celle de Josef Eisinger et de Walter Kohn. Eux qui fréquentaient la même institution scolaire à Vienne en Autriche se retrouvent ensemble dans les camps d'internement britanniques puis suivent le même parcours canadien. Ils font la rencontre de Friedrich Fritz Rothberger également de Vienne en Autriche. Émigré en Angleterre en 1939, puis déporté au Canada en juillet 1940 à bord du *MS Sobieski*, Rothberger est interné au camp trifluvien où il entreprendra l'enseignement des mathématiques aux jeunes internés, dont Eisinger et Kohn, mais probablement, aussi, à Joachim Lambek. À sa sortie des camps d'internement, Rothberger fait carrière dans l'enseignement et la recherche à Acadia University de 1943 à 1949 puis à l'Université du Nouveau-Brunswick à Fredericton, jusqu'en 1970¹⁹⁰.



Josef Eisinger (3^e à partir de la gauche) auprès de la famille Mendel dans les années 1940.

Source : Collection de Josef Eisinger.

Josef Eisinger est relâché du camp « A » à Farnham (1940-1946) en janvier 1942 après 20 mois de détention. On le dépose à la gare locale avec quinze dollars en poche et il achète un billet pour Toronto. Il garde en mémoire ce doux sentiment de normalité. Eisinger entretient très peu d'amertume envers son internement. Il le résume en une boutade efficace (traduction de l'auteur) :

De quelle autre façon pouvez-vous rencontrer des acrobates de cirque, des marins et des professeurs de mathématiques sur le même pied d'égalité? Il est

¹⁸⁸ « Walter Kohn Biographical », *The Nobel Prize*, www.nobelprize.org/prizes/chemistry/1998/kohn/biographical, page consultée le 10 janvier 2022.

¹⁸⁹ Farges, « Masculinity and Confinement... », *loc. cit.*, p. 35.

¹⁹⁰ « Friedrich Fritz Rothberger (1902-2000) », WikiTree, www.wikitree.com/wiki/Rothberger-18.

vrai que la perte de la liberté et de son intimité a été douloureuse (même les toilettes n'avaient pas de porte), mais il y avait des compensations : on nous offrait le gîte et le couvert, nous étions généralement traités humainement et nous étions relevés de l'obligation de gagner notre vie ou d'être responsable du sort d'une autre personne. Nous avions du temps pour parler, pour lire, pour acquérir des compétences et de se faire des amis, sans être distraits par un emploi, la famille ou les femmes [...] Certaines amitiés formées dans les camps se sont révélées plus que durables¹⁹¹.

Eisinger poursuit son récit en racontant comment Walter Kohn (1923-2016) et lui, parrainés par la famille Mendel de la ville-reine, fréquentent l'Université de Toronto avant de s'enrôler dans l'armée canadienne! De retour à la vie civile, Eisinger est étudiant boursier au Massachusetts Institute of Technology et Walter Kohn à Harvard.



Le physicien Walter Kohn s'enrôle dans l'armée canadienne.

Source : Collection Walter Kohn, Daily Mail, dailymail.co.uk.

Ce dernier est né à Vienne en Autriche. Il poursuit une carrière d'enseignement et de recherche à l'Université Carnegie-Mellon à Pittsburgh, à l'Université de Californie à San Diego et à l'Université de Californie à Santa Barbara. Walter Kohn se mérite le prix Nobel de chimie en 1998 pour ses développements de la théorie fonctionnelle de la densité.

D'autres réfugiés juifs, internés au Canada et mentionnés dans ces pages, connaissent des carrières remarquables dans leur domaine. Fred Kaufman (1924 —) naît à Vienne

¹⁹¹ Eisinger, *op. cit.*, p. 80-82.

en Autriche. Il arrive comme réfugié en Grande-Bretagne en 1939, mais il est déporté un an plus tard vers le Canada puisque désigné étranger ennemi, et fait un bref passage par Trois-Rivières. Interviewé dans le cadre de l'ouvrage *Trop loin de Berlin*, il raconte que ces péripéties ne sont jamais bien profonds dans sa mémoire : « Certains événements, un article dans les journaux ou une émission à la télévision sur la Deuxième Guerre mondiale me ramène droit à ces souvenirs »¹⁹². À sa sortie du camp, Kaufman entreprend des études à l'Université Bishop, puis travaille comme journaliste au *Montreal Star* pendant six ans. Il poursuit ensuite une formation en droit à l'Université McGill. Il œuvre d'abord au sein de son propre cabinet d'avocats avant d'être nommé juge à la Cour du Québec en 1973, tout en poursuivant des activités d'enseignement. Il a 99 ans en 2023.

Pour sa part, Helmut Kallmann, originaire de Berlin en Allemagne, opte pour des études en musique à l'Université de Toronto et devient une sommité dans son domaine, d'abord à la CBC puis au sein de la Bibliothèque nationale du Canada. Joachim Lambek (1922-2014), originaire de Leipzig en Allemagne, devient un mathématicien réputé et un professeur émérite à l'Université McGill à Montréal. Erwin Schild (1920 —) naît à Cologne le 9 mars 1920. Il est rabbin de la Congrégation Adath Israel à Toronto de 1947 à 1989. Il a 103 ans en 2023.



Le mathématicien Joachim Lambek.

Source :
https://www.andrej.com/mathematicians/large/Lambek_Joachim.jpg

¹⁹² Bernard et Bergeron, *op. cit.*, p. 33-35.

Ces réfugiés, et bien d'autres, que nous avons reçus comme des prisonniers, ont embrassé leur nouvelle patrie et l'ont fait rayonner comme bien peu de Canadiens de souche.

Conclusion

Le 25 juin 1941, le gouvernement canadien institue un poste de Commissaire aux camps de réfugiés. Même si l'administration des camps d'internement passe au Secrétariat d'État, les militaires en garde le contrôlent. Le 10 juillet suivant, la délivrance de l'Italien d'Arturo Vivante (1923-2008) âgé de 17 ans, crée un précédent et ouvre la porte à la libération de tous les internés de moins de 21 ans qui sont parrainés par une famille canadienne. Il faut attendre en novembre 1943 pour que le dernier réfugié interné quitte le camp « I » de l'Île-aux-Noix pour retourner en Angleterre. Le 8 mai 1945, l'Allemagne capitule et c'est la fin de la guerre en Europe.

Sur le plan des archives, Trois-Rivières n'a préservé que très peu de traces de cette période. Que des allusions furtives dans la presse de l'époque, que des lointains souvenirs chez les plus âgés ou des histoires distordues transmises d'une génération à l'autre. Pourtant des témoins, il en reste! Les magnifiques bâtisses du terrain de l'Exposition, dont la vocation première a été détournée radicalement : destinée à montrer ou à mettre en valeur, elles devenaient soudain l'endroit où l'on dissimulait et dont on ne parlait pas.

Et les « Camp boys », ces jeunes, juifs pour la plupart, internés à l'aube de l'âge adulte, qui ne se sont jamais comportés en victimes malgré l'injustice. À travers leurs mémoires, ils nous livrent ce Trois-Rivières en guerre contre l'ennemi invisible dont on lui inculque l'omniprésence. Cette escale trifluvienne amorce leur parcours imprévisible en terre canadienne et témoigne de cette volonté marquée d'en tirer le meilleur. Rapidement, les plus jeunes réfugiés poursuivent leurs études auprès des professeurs internés à leurs côtés, s'initient au baseball et tissent des liens d'amitiés et de camaraderie qui s'étendent au-delà de cette situation pour le moins kafkaïenne. Surtout, les « Camp Boys » adoptent, sans trop d'amertume, leur pays geôlier, allant jusqu'à s'engager à se battre contre l'Allemagne sous le drapeau canadien.

Les dossiers de la Défense nationale et les témoignages des « Camp Boys » nous permettent de lever un coin de couverture sur cette période méconnue. La chape du secret, puis les archives numérisées, mais mal indexées, a neutralisé le travail des historiens pendant plusieurs années. Heureusement, les mémoires des réfugiés se sont révélées au fur et à mesure que les liens se sont retissés autour du traumatisme commun

de l'internement. Il suffit parfois de rester à l'écoute de l'autre pour recueillir les fragments de notre propre histoire.

Yannick GENDRON – Trois-Rivières

5 novembre 2023

Remerciements – Mes remerciements vont à l'historien Daniel Robert pour une lecture d'une version préliminaire de ce texte et ses judicieux commentaires.

Bibliographie

ALLARD, Marie-Catherine. « Translator's introduction : *Flight and Refuge in Exile and Internment : Josef Eisenger's Accidental Immigration to Canada* », *Canadian Jewish Studies / Études juives canadiennes*, vol. 31 (2021), p. 199-204.

AUGER, Martin F. *A Social Study of the German Internment Camps of Southern Quebec, 1940-1946*. Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa, 2000.

BAILEY, Jordyn. « Arrival of the Fittest : German POWs in Ontario during the Second World War », University of Western Ontario, thèse M.A. en histoire, 2019.

BERNARD, Yves et Caroline BERGERON. *Trop loin de Berlin. Des prisonniers allemands au Canada (1939-1946)*. Québec, Septentrion, 1995, 360 p.

Raconte moi l'histoire... des Juifs aux Pays-Bas pendant l'Holocauste. Montréal, Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal, 2014, 67 p.

« The Directorate of Internement Operations includes some indexes and pay documents for German prisoners of war and civilian internees (RG24-C-5). Microfilm reels T-7020 to T-7050 ».

DUBÉ, Sandra, « "La force d'un pays ne se fait pas avec des immigrants". Discours des responsables politiques canadiens et québécois sur les étrangers ennemis, 1938-1945 », *Bulletin d'histoire politique*, volume 24, no 3 (printemps 2016), p. 65-81.

EISINGER, Josef. *Flight and Refuge. Reminiscences of a Motley Youth*, s.l., s.é., 198 p.

FARGES, Patrick Farges. « Masculinity and Confinement : German-Speaking Refugees in Canadian Internment Camps (1940-1943) », *Culture, Society, Masculinities*, vol. 4, no 1, p.

FARGES, Patrick. « "In this compression chamber between Europe and North America" (E. Koch). Construction de la temporalité dans les récits des "réfugiés-internés" au Canada » dans *Temporalités de l'exil*, Montréal, 2007 (halshs-01383231).

GOODLET, K. W., « Number 22 Internment Camp : German Prisoners of War and Canadian Internment Operations in Mimico, Ontario, 1940-1944 », *Ontario History*, vol. 104, no 2, p. 90-115.

KAUFMAN, Fred, *Searching for Justice. An Autobiography*, Toronto, University of Toronto Press, 2005, 359 p.

KOCH, Eric, *Deemed suspect. A Wartime Blunder*, Toronto, Methuen, 1980, 272 p.

KOCHAN, Miriam, *Britains Internees in the Second World War*, London, The Macmillan Press, 1983, 182 p.

LAMBEK, Bernie. « The Way I See It : The Prison Camp, Part 1 », *The Montpellier Bridge*, 7 avril 2021, p. ?

LAPRISE, Andrée. « Coupables d'être étrangers », www.musiques-regeneeres.fr, site consulté le 6 décembre 2021.

LEBLANC, Stéphan, dir. *Histoire du 12^e régiment blindé du Canada. L'héritage militaire de Trois-Rivières*, Québec, Septentrion, 2021, 398 p.

Library and Archives Canada, « Internment Camps : Second World War », s.d.

- « Internment Camp « T », Trois-Rivières, Québec, General file, 1940, reel C-5376, file HQS, 7236-8.
- Direction de l'immigration, Enemy aliens from Britain sent to Canada for internment (lists), 1940-1941, reel C-10327, vol. 454, file 694381, pt. 1.
- Lists of internees by camps, vol 3569, pt 1.
- Nominal Roll of Canadians internees, 1940, vol 3569, pt 1.
- Apprehension and internment of alien enemies and others War Measures Act, 1939-40, vol. 3464, file no C11-19-4, pt et pt 2.
- Nominal Roll décembre 1940, vol. 3565, Supp. A. C-11-19-4-1, pt 4.
- Treatment of enemy aliens. Receiving stations, 1939-1942, C-5376, HQS 7236-2.
- Treatment of enemy aliens, Accomodation Exhibition grounds, Three Rivers, 1940, C-5376, HQS-7236-8.

LOWRIE, Morgan. « The 'bittersweet' legacy of Canada's wartime Jewish and Italian internment camps ». *The National Post*, 9 novembre 2020, <https://nationalpost.com/pmnn/news-pmnn/canada-news-pmnn/the-bittersweet->

[legacy-of-canadas-wartime-jewish-and-italian-internment-camps](#), page consultée le 21 juillet 2022.

« La Suisse, Puissance protectrice », *Revue internationale de la Croix-Rouge et Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge*, bulletin no 264 (décembre 1940), p. 1001-1004.

MASIS, Julie. « In WWII, an anti-Semitic Canada kept Jewish 'enemy aliens' in barbed wire camps », *The Times of Israel*, 16 August 2020, site consulté le 13 novembre 2021.

MOORE, Bob. *Prisoners of War. Europe 1939-1956*, Oxford, Oxford University Press, 2022,

PARADIS, Jean-Marc, *100 ans de baseball à Trois-Rivières*, Trois-Rivières, s.é., 1989, 164 p.

ROBERT, Daniel et Jean ROY. « Le terrain de l'exposition de Trois-Rivières : d'une crise à l'autre », *Patrimoine trifluvien*, no 2 (avril 1992), p. 4.

RODRIGO, Annelise. « Le "réfugié" au Canada durant la Seconde Guerre mondiale : la création anglo-américaine d'une catégorie migratoire », *Études canadiennes / Canadian Studies*, volume 86, no 1 (2019), p.

SCHILD, Erwin. *The Very Narrow Bridge. A Memoir of an Uncertain Passage*. Toronto, Adath Israel Congregation/Malcolm Lester, 2001, 310 p.

THOMIS, Wayne. « U.S. Writers visit Nazi Captives Here », *The Gazette Montreal* », 10 octobre 1940, p. 1.

TURCOTTE, Jean-Michel. *Comment traiter les « Soldats d'Hitler »? Les relations interalliées et la détention des prisonniers de guerre allemands au Canada, aux États-Unis et en Grande-Bretagne (1939-1945)*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2022, 388 p.

Vancouver Holocaust Education Centre, « *Enemy Aliens* ». *The Internment of Jewish Refugees in Canada, 1940-1943. School Program Teacher's Guide*, Vancouver, Vancouver Holocaust, 2012, 42 p.

VENIÈRE, Samuel. « Prison Ships in Canada : A Little-Known Story », *The Canadian Encyclopedia*, 24 mai 2017, www.thecanadianencyclopedia.ca, page consultée le 25 janvier 2022.